Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 14 chaouel 1440
18 juin 2019

N° 64

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **2490**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2490**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2499**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2504**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2505**
Avis aux créanciers **2509**
Convocations
Sociétés anonymes **2511**
Actes Administratifs
Avis au public **2519**
Divers
Avis au public **2519**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan d'Assurances COMAR **2521**
Bilan d'Assurances HAYETT **2528**
Bilan de la SNCFT **2534**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Constitution d'une personne physique

Nom : Dridi

Prénom : Moufid

CIN : 05630957

Adresse : Route Borj Taleb Cité Ennakhla 2

Activité : Fabrication de métal, fabrication et vente de fenêtres et de portes en fer

Matricule fiscal : 359200/S

La date de début de l'activité : 25/5/1996.

2019W00186SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

S.A. au capital de 25000 000 DT

Code TVA 381878S/A/M/000

CNSS : N°220762-87

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2019, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 3/5/2019 sous le n°19802045, quittance n°M055329 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 10/4/2019 sous le n°201917191, il a été décidé :

- Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'année 2018 ;

- Approbation des Etats Financiers individuels et consolidés de l'exercice 2018 ;

- Approbation des rapports des commissaires aux comptes pour l'année 2018 ;

- Quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion relative à l'année 2018 ;

- Reclassements des comptes de réserves ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

- Approbation des montants des jetons de présence relatifs à l'exercice 2018 ;

- Emission d'emprunts obligataires;

- Questions diverses.

2019T00969SANB2

Société CIL SICAR

Société anonyme

Au capital social de 8.000 000 Dinars

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis

MF : 1138055 GPM 000

RC : 80145072010

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mai 2019, enregistré à la recette des finances Rue El Zazira, le 3 juin 2019, quittance n°M041521, enregistrement n°19701300, et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 7/6/2019 sous le n° 201927237, il a été décidé ce qui suit :

1. Réduction du capital social de 5.000.000 DT pour le ramener de 8.000.000 DT à 3.000.000 DT et ce par voie d'annulation d'actions avec remboursement en numéraire aux actionnaires proportionnellement à leurs participations et avec ajustements des rompus;

2. Modification de l'article 6 des statuts;

3. Diverses questions.

2019T00970SANB2

La Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars.

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine.

La forme juridique : Société Anonyme.

En application du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa qui a eu lieu le 17 avril 2019, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 31 mai 2019, sous le numéro 19703022, reçu numéro M053229, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la désignation du commissaire aux comptes de la Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa Monsieur Mohamed Jebir, Cabinet CMJ, et ce pour les exercices 2018-2019-2020.

2019R01633SANB2

Transfert du siège social

SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION TOURISTIQUE DE HAMMAMET

Société anonyme

Capital social : 7.920.000 DT

Matricule fiscal : 013031 BA M 000

Registre de commerce : B1152621997

Suivant PV d'A.G.E du 3 mai 2018 enregistré à la recette des finances Rue de la Gare 1000 Tunis en date du 11 mai 2018 sous le num : 18803803, Quittance n°35392 une copie est déposée au Centre National Des Entreprises (Ben Arous) en date du 28 mai 2019 sous le num : 201925870.

Il a été décidé le transfert du siège social du 124 Rue Radhia Haddad 1000 Tunis, à Hôtel Mirage, Rue Bettino CRAXI, 4000 Jinen Hammamet.

2019R01642SANB2

Société du nord des matériaux de construction

SO.NO.MAC

S.A au capital de 553.130 DRS

Siège social : Sakiet Eddaier - Sfax

RC : B1105061997

M.F : 11565V/A/M/000

En vertu du PV de l'A.GO annuelle tenu le 21 avril 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax, le 14 mai 2019

quittance n°M002652 enregistrement n°19802447 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 22 Mai 2019 sous le n° 201925149 il a été décidé :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales relatives à l'exercice 2018

2. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

4. Quitus aux administrateurs

5. Fixation des jetons de présence

6. Affectation des résultats.

2019X00837SANB2

Notice d'information au public

(Suivant l'article 302 du code des sociétés commerciales)

SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL

«SOTEMAIL»

Société anonyme

Au capital de 26 200 000 dinars

Siège social : Menzel El Hayet - Zaremdine - Monastir - Tunisie

R.C : B133392002

M.F : 0742284 E/A/M/000

M. CNSS : 151281-56

Suite à l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31/5/2019 et conformément à l'article 302 du code des sociétés commerciales le directeur général de la Société Tunisienne d'Email "SOTEMAIL" informe le public que le capital social sera augmenté selon les indications suivantes :

Forme : Société Anonyme.

Augmentation du capital social d'un montant de : quatre million de dinars (4.000.000 DT) en numéraire, à libérer intégralement lors de la souscription par voie de conversion de créance.

Siège social : Menzel El Hayet - Zaremdine - Monastir - Tunisie

Objet social : Fabrication de grés

Durée : 99 ans

Dépôt provisoire : Le projet de l'augmentation du capital qui a fait l'objet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31/5/2019 a été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir le 3/6/2019, sous le numéro : AC 201927138.

Nombre d'actions à souscrire contre numéraire avec suppression du DPS et la somme immédiatement exigible : 4.000.000 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar augmentée d'une prime d'émission à la souscription de un (1) dinar chacune à libérer intégralement lors de la souscription par conversion de créance soit huit millions de dinars (8.000.000 DT). Ces nouvelles actions seront réservées à un seul actionnaire, à savoir la société moderne de céramique "SOMOCER".

La valeur nominale des actions à émettre : un (1) dinar l'action.

Apport en nature : Aucun apport.

Avantages particuliers : Aucun avantage.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : Conformément aux dispositions statutaires.

Répartition du résultat : Conformément aux dispositions statutaires.

Délais de souscription : 15 jours à compter de la date de la publication de cet avis au JORT avec possibilité de clôture anticipée.

Convocation aux assemblées générales : Par le conseil d'administration.

2019P00262SANB2

SOCIETE D'EQUIPEMENT AERONAUTIQUE LATELEC SEA LATELEC S.A

Société anonyme Non-Résidente

Capital social : 5.200.000 Dinars

13, Rue 8612, Zone Industrielle Charguia I, 2035 Tunis Carthage

L'identifiant unique : 0614941/B

Suivant un procès-verbal du Conseil d'administration du 23/11/2018 enregistré à la Recette des Finances La Charguia, Tunis le 16/4/2019 sous Qn°M047046 En°19802236 & Suite à une Attestation d'Enregistrement émanante de l'Intermédiaire en bourse UBCI Bourse enregistrée le 10/5/2019 sous n° E 2019-007

Les administrateurs ont agrée la cession d'actions,

Dont un exemplaire du P.V et de l'attestation ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises sous l'identifiant unique n°614941/B le 28/5/2019.

2019402273SANB2

Prolongation du délai de souscription à l'Augmentation de capital de la Société d'Articles Hygiéniques «SAH- SA» de 60319 165 DT à 65 345762 DT

Nombre de titres à émettre : 5 026 597 actions nouvelles à souscrire en numéraire au prix d'émission de 10 DT

Société d'Articles Hygiéniques SAH - SA

Prorogation de la période de souscription à l'augmentation de capital

Société anonyme

Au capital de 60319165 DT

Siège social : 5 Rue 8610, Zone industrielle La Charguia 1 - Tunis

Identifiant unique : 0492586Z

CNSS : 187163/50

la Société d'Articles Hygiéniques «SAH-SA» porte à la connaissance de ses actionnaires, des Intermédiaires agréés et du public, qu'il a été décidé de proroger la période de souscription à l'augmentation de son capital social d'un montant de 5.026.597 Dinars (décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2019), initialement prévue prenant fin le 21 juin 2019 (annoncée à la note d'opération visée par le CMF en date du 30 avril 2019 sous le n°19/1028 et publiée au JORT n°53 du 10 mai 2019), le nouveau délai de clôture de la souscription sera le 28 juin 2019 inclus.

2019402278SANB2

PREMIUM Multiservice - PMS

SA au capital de 200.000DT

Siège social : Rue 18 Janvier 1952, 1er étage Immeuble Tej Ariana - 2080

Matricule Fiscal : 1249877F/A/M/000

CNSS : 321145-75

Conformément au PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26/3/2019 enregistré à la recette des finances Ariana en date du 27/3/2019 sous le n°19701357 quittance n°M040657 dont deux copies ont été déposées au Centre National du Registre des Entreprises le 28/5/2019 sous le n° 201925908, il a été décidé le transfert du siège social à Rue 18 janvier 1952, 1er étage Immeuble Tej, Ariana - 2080.

2019402279SANB2

Société NIWEES TUNISIE SA

Adresse : Malek Center Bloc B 1er Etage Bureau 9 Centre Urbain Nord Tunis

MF : 1622675G/A/M/000

Capital : 5.000 DT

Suivant P.V de l'AGE, enregistré à la recette des finances de Tunis le 22/5/2019 sous le n°19503132 quittance n°3971, dont deux copies ont été déposées au greffe du Tribunal de Tunis sous le n° AC01912019 le 11/6/2019, il a été décidé l'augmentation du capital social de la société de 5.000 DT à 3 000 000 DT.

2019402285SANB2

Notice

Au sens de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Société LA CIGALE TABARKA

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital de 122.400.000 D divisé en 12 240 000 actions de VN de 10 D

Résidence les Ambassadeurs Bloc A 5ème étage cité les pins 1053 Les Berges du Lac II Tunis

Registre de commerce : B156371997

Matricule fiscal : 544535A

Affiliation CNSS : 143048-70

La société a pour objet la construction et l'exploitation des établissements touristiques de tous genres.

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce,

Tout actionnaire a le droit d'assister et de voter aux assemblées générales sur simple justification de son identité et pourvu qu'il ait libéré tout versement exigible des actions dont il est propriétaire.

Chaque membre de l'assemblée générale dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il détient ou représente

Répartition des résultats :

- Réserve légale : 5% au moins sont prélevées sur les bénéfices nets majorés des résultats reportés des exercices précédents.

- Sur le solde des bénéfices, l'assemblée générale annuelle a le droit, sur proposition du conseil d'administration, de décider le prélèvement des sommes qu'elle juge convenables pour être rapportées à nouveau sur l'exercice suivant.

En cas de liquidation, toutes les valeurs provenant de la dissolution après l'extinction du passif serviront d'abord à rembourser aux actionnaires le capital versé non amorti le surplus est réparti également entre tous les actionnaires,

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenu le 30 mai 2019 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau à Tunis le 7 juin 2019 sous le n°19503496 quittance n°4411, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 10 juin 2019 sous le n°AC01892019, il a été décidé ce qui suit :

Augmentation du capital de trois millions six cent mille dinars (3.600.000DT) pour le porter de cent vingt deux millions quatre cent mille dinars (122.400.000 D) à cent vingt six millions de dinars (126.000.000 D), et ce avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article 300 du code des sociétés commerciales.

Cette augmentation s'effectuera, sans prime d'émission, par la création de trois cent soixante mille (360 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix dinars (10,000 D) chacune, qui seront toutes souscrites en numéraires et dont la libération sera effectuée à la date de la souscription à la totalité, au plus tard le 29 novembre 2019.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statuaires et assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la réalisation de l'augmentation du capital.

Les fonds provenant des versements seront déposés à l'AMEN BANK agence Mohamed V au compte indisponible n°07807008134060541396 ouvert au nom de la société LA CIGALE TABARKA.

Le dernier délai de souscription est fixé au 29 novembre 2019 avec la possibilité de clôture anticipé en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2019402287SANB2

La Tuniso - Seoudienne d'investissement «TSI»

SA au capital de 1 200 000 DT

RNE : 0381747 G

Adresse siège social : Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1082, Tunis

Suivant le procès-verbal de l'AGO tenu la 10 mai 2019 au siège social de la société et enregistré à la recette des finances La Charguia le 24/5/2019 sous le n°19703170 quittance n°M063036, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 3/6/2019 sous le n°201927049, il a été décidé de renouveler le mandat de l'ensemble des administrateurs et d'approuver les états financiers de l'année 2018.

Et suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 15 avril 2019 et enregistré à la recette des finances La Charguia le 13/5/2019 sous le n°19802874 quittance n°M059338, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le

3/6/2019 sous le n°2019270491 il a été décidé de renouveler le mandat du PDG M. Hafedh SBAA pour une nouvelle période de trois ans avec les pouvoirs les plus étendus.

2019402291SANB2

SOCIETE AL HIFADH SICAV

Siège social : Résidence Ines Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord - Tunis

Objet : Société d'Investissement à Capital Variable,

Agrément CMF n° : 24-2007 du 5/12/2007

Matricule fiscal : 1055155B/N/M/000

RC : B014377 2008

AL HIFADH SICAV informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 29 avril 2019 à la Recette des Finances El Menzah 9, le conseil d'administration réuni le 4 avril 2019, a décidé de coopter Monsieur Jilani Chouchene en tant qu'administrateur et de le nommer en qualité de Président du Conseil d'Administration de la SICAV en remplacement de Madame Sarra Chedly.

2019402292SANB2

BRANDT TUNISIE S.A

Société anonyme

Capital social : 50.000 Dinars

44, Rue Riveraine, Km 9, Autoroute de la Marsa, GP 9, 2045 Tunis

L'identifiant unique : 1496866/E

Suivant un procès-verbal du Conseil d'administration du 14/11/2018 enregistré à la Recette des Finances La Marsa, Tunis le 12/2/2019 sous Qn°M020417 En°19700830

Suite à une Attestation d'Enregistrement émanante de l'Intermédiaire UBCI Bourse enregistrée le 10/5/2019 sous n° E 2019-466

Les administrateurs ont agrée la cession d'action.

Dont un exemplaire du P.V et de l'Attestation ont été déposé au Centre National du Registre des Entreprises sous l'identifiant unique n°1496866/E le 28/5/2019.

2019402296SANB2

Notice d'information augmentation de capital

Société MAXULA GESTION SA

Rue du Lac Windermere Emeraude Palace 1053 Les Berges du Lac

MF : N°1228214/E

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 3/4/2019 enregistré à la REAS Tunis sous le n°19802844 Quit. n°3639 il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 300.000 dinars pour le porter de 200.000 dinars à 500.000 dinars et ce, par la création de 3000 actions nominatives nouvelles de 100 dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription.

1- Dépôt : Une copie du PV de l'assemblée générale extraordinaire a été déposée au Registre National des Entreprises le 3 juin 2019 sous le 10/6/2019 sous le N°AC01882019

2- Caractéristiques de l'augmentation :

Montant de l'augmentation : (300.000 DT), par l'émission de (3000) actions nominatives nouvelles de Cent (100 DT) dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles sont émises au pair et sans prime d'émission.

3/ Délai de souscription : Le délai de souscription est de quinze (15) jours qui commence à courir à partir de la date de parution au Journal Officiel de la République Tunisienne de la notice d'information avec la possibilité de clôture anticipée.

4/ Lieu de souscription et versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription doivent être versés au compte indisponible n°086030001532029011 ouvert à la BIAT Agence LAC.

2019402301SANB2

Société Maille Club Distribution

S.A au capital de 11 382 750 DT

Siège social : 124, Rue 4267 2011, Denden, Tunis

R.C : Tunis N°B 2677482007

MF : N°1027107K

CNSS : 00179945-10

En vertu d'un procès-verbal des délibérations du conseil d'administration en date du 15 juin 2017, enregistré à la recette des finances de Denden en date du 28 Novembre 2017 sous le numéro 17802725, quittances numéro M052384, enregistré au registre des entreprises en date du 27 Mai 2019, il a été décidé ce qui suit :

1/ Fixation des pouvoirs du Président Directeur Général de la société, Monsieur Mehdi Abdelmoula en lui délégant les pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et les statuts notamment :

Contracter tous crédits nécessaires à la réalisation de projets et consentir les garanties nécessaires sur les biens de la société en couverture des crédits à obtenir en principal et en intérêts, par conséquent Nantir ou hypothéquer tous fonds de commerce et biens immobiliers appartenant à la société pour les exercices de 2017, 2018 et 2019.

2019402310SANB2

Notice d'Augmentation de capital

Société "THERA SA"

Registre de commerce : B2457992007

Matricule fiscal : 1017855L/A/M/000

1. Adresse du siège social : Lot n°20 Zone Industrielle El Agba, 2051 El Hrairia - Tunis

2. Forme juridique : Société Anonyme

3. Capital social : 14.000.000 dinars

4. Durée : 99 ans

5. Activité : Industrie des médicaments et produits pharmaceutiques

6. Date et lieu de dépôt du procès-verbal extraordinaire de l'augmentation de capital :

Le 11 juin 2018 quittance n°18501889 enregistré à la Recette des Finances API - Tunis

7. Montant de l'augmentation : 4.000.000 dinars

8. Nombre des actions : 40.000 actions

9. Valeur de l'action: 100 dinars

10. L'augmentation sera totalement souscrite et libérée à concurrence de deux millions cinq cent mille dinars (2.500.000DT) au moment de la souscription. L'assemblée générale

délègue au conseil d'administration l'appel du reste de l'augmentation du capital.

11. Apport en nature : Aucun

12. Privilèges données aux actionnaires : Aucune

13. Conditions de participation à l'assemblée générale : l'Assemblée Générale est constituée de tous les actionnaires quelques soit le nombre des actions

14. Distribution des bénéfices : Suivant les Statuts de la Société et les décisions de l'Assemblée Générale

15. Compte Bancaire : Compte indisponible ouvert chez la Banque de Tunisie - Agence Sousse sous le numéro 05 500 0000 220871540 87

16. Délais de souscription : dans un délai n'excédant pas 15 jours de la parution de la notice au JORT

17. Convocation à l'Assemblée Générale : Suivant statuts et Code des Sociétés.

2019402316SANB2

Notice d'augmentation du capital en numéraires

Société AZIZA de Commerce de Détail «AZIZA»

Société anonyme

Siège social : 22, Rue de l'électricité Zone industrielle Ben Arous - 2013 Tunis

Identifiant Unique : N°1259149J

Objet social : le Commerce en détail à rayons multiples et le Commerce en détail de produits alimentaires et de ménage

Durée : 99 années

En application des dispositions des articles 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2019, enregistré à la Recette des Finances la Marsa - Tunis le 14 juin 2019, sous le n°19503528, quittance n°M093816, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 17 juin 2019 sous le n°AC02952019, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 21.225.000 dinars à 25.396.040 dinars en numéraires avec suppression du droit préférentiel de souscription, et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrites :

Montant de l'augmentation en numéraires : 4.171.040 dinars.

Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 417.104 actions à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

Prix d'émission des actions : 95,8994 dinars chacune, soit avec une valeur nominale de 10 dinars chacune majorée d'une prime d'émission de 85,8994 dinars par action. La prime d'émission est totalement libérée dès la souscription,

Délai de souscription : les deux actionnaires la Société «EKUITY CAPITAL» et la Société Horizon MANAGEMENT Services «HMS» bénéficie d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Avantages particuliers : Aucun.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

Dépôt des fonds : Auprès de la Banque de l'Habitat, Agence Internationale, compte n°14207207300700516178.

2019402344SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Sté COMPTOIR GENERAL DE LA MACHINE (CO.GE.M.A)

Au capital de 200.000 Dinars

Siège social : 43, Rue Ali Dargouth - 1001 - Tunis

M.F : 0001428P-A-M-000

R.C : B15021998

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11/3/2019, enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare - Tunis le 14/03/2019, quittance n°M020266, n°d'Enregistrement n°19701711.

Dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis, le 11/4/2019, sous le n°201917435, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des comptes des exercices 2011 à 2018

- Nomination d'un nouveau gérant Mlle Kaouther Ziadi avec plein pouvoir suite au décès de l'ancien gérant feu Kamel Ziadi

- Nouvelle répartition du capital entre les héritiers.

2019T00949SRLB2

Société AFC Industrie

MF : 1142110A AM 000

CNSS : 342289-73

Suivant PV d'AGO en date du 31/12/2018, enregistré à la recette des finances de Fouchana le 9/01/2019 sous le n°19800183 quittance n°M002879, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Ben Arous le 31/01/2019 sous le n°D247972010 il a été décidé :

Nomination de Mr Hassen Bougharriou expert-comptable, commissaire aux comptes pour la période de 2018 et 2019, au lieu de Mr Rached Sallami démissionnaire.

2019T00957SRLB2

MOULTAKA DIRASSET

10 Avenue de Ghana 1002 - Tunis

RC : B176681999

M.F : 719129/H/A/M/000

Suivant acte de cession des parts sociales, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela, le 29/10/2018, QT.82886, sous n°18104258, dont deux copies ont été déposées au greffe du T.P.I, de Tunis le 28/11/2018, sous le n°201856088.

1) La foncière de Mahdia représentée par son gérant Mr Mohsen Kamoun cède à :

- Mr. Med Hédi Kamoun, 100 parts pour une valeur de 10.000 D.

2) Les 3C représenté par sa gérante Mme Fatma Kamoun cède à :

- Mr. Med Hédi Kamoun, 100 parts pour une valeur de 10.000 D.

3) SCIT représenté par son gérant Mr Mohsen Kamoun cède à :

- Mr. Med Hédi Kamoun, 70 parts pour une valeur de 7.000 D.

- Mme Marwa Kamoun, 30 parts pour une valeur de 3.000 D.

2019T00963SRLB2

MOULTAKA DIRASSET

10 Avenue de Ghana 1002 - Tunis

RC : B176681999

M.F : 719129/H/A/M/000

Suivant P.V d'A.G.E, enregistré à la recette des finances, le 8/11/2018, QT.8491, sous n°18804433, dont deux copies ont été déposées au greffe du TPI, de Tunis le 10/01/2019, sous le n°20191593, les associés ont décidé :

- Démission de Mr Mohsen Kamoun de la gérance de la société.

- La nomination de Mr. Med Hédi Kamoun en tant que gérant de la société MOULTAKA DIRASSET.

- Transfert du siège social au 10 Avenue de Ghana 1002- Tunis.

2019T00964SRLB2

Société la révolution commerciale S.U.A.R.L

Au capital de 1.000 dinars

Siège social : APP 7 Bloc B Résidence ESSAFA ET WAFA n°48 2050 Hammam-Lif

MF : 1505880F

Suivant PV enregistré à la recette des finances Hammam-Lif le 31/01/2019 sous le n°19700216, quittance n°M005645 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Ben Arous le 01/02/2019 sous n°20195354. Il a été décidé :

Ajout de nouveau associé : Mr Saned Tajouri

- Mme Rim Ghazouani cède 99 parts sociales à Mr Saned Tajouri

- Changement de dénomination de la société à : Sky food plus

- Modification de la forme juridique à : SARL

- Changement d''activité à : industrie alimentaire divers

- Nomination d'un nouveau gérant : Saned Tajouri avec les pouvoirs les plus étendus.

2019R01640SRLB2

Société TUNISIE LABAL Sarl

Capital social : 125 000 Dinars

MF : 882638P/A/M

R.C : B0232772004

Route GP1 Km 07 Rue Essourrour Imm Dhoha B03, 2033 Mégrine

Suite au P.V de l'assemblée générale extraordinaire daté le 10/3/2019 enregistré à la recette des finances Mégrine le 22/4/2019 sous le n°19801663 quittance n°M037648, et la mise à jour de statut datée le 01/04/2019 enregistré à la recette des finances Mégrine le 22/4/2019 sous le n°19701665 quittance n°M037652 et délivré deux copies du PV et de statut au centre national du registre des entreprises Ariana le 7/6/2019 sous le numéro 201927212 l'assemblée générale extraordinaire approuve comme suit :

- L'augmentation de capital de la société de 15000 dinars à 125000 dinars par création de onze mille (11000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de dix dinars (10DT) chacune. Et que la participation au capital de la société soit repartie comme suit :

- Mr Habib Bouhamed détient 10.000 parts sociales d'un montant de 100 000 DT soit 80% du capital.

- Mme Lidya Chaabene détient 2500 parts sociales d'un montant de 25 000DT soit 20% du capital.

2019R01649SRLB2

Avis

Société FOCUS INTERNATIONAL

SARL au capital de 20.000 Dinars

Siège social : 33 Zone Industrielle Chotrana II - 2036 Ariana

RC : B03218772012

Matricule Fiscal : 1274199 J/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2018, enregistré à la recette des finances de Raoued le 18 décembre 2018 sous le n°18504543, quittance n°M097593 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère Instance d'Ariana le 31 décembre 2018, sous le n°201862288, les associés décident ce qui suit :

1/ D'Agréer Monsieur Karim Ghandri en tant que nouvel associé et de lui réserver une partie de l'augmentation de capital en numéraire avec la suppression du droit préférentiel de souscription.

2/ D'augmenter le capital social d'un montant de quatre cent quatre-vingt mille dinars (480 000) dinars pour le porter de vingt mille dinars (20000) dinars à cinq cent mille dinars (500 000) dinars, et ce par la création de 48000 parts sociales nouvelles de 10 dinars de nominal chacune.

2019R01653SRLB2

Dépôt des états financiers 2018

SOCIETE DE DISTRIBUTION ERRAFAHA SARL

Route Hôpital Militaire Beb Saadoun Tunis 1005

MF : 000 MP 918205/L

RC : B0124132005

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 19/4/2019, enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 13/5/2019 sous le numéro 17701688 quittance n°M036992, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 17/5/2019 sous le numéro 201924133 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers 2618.

2019R01655SRLB2

MEKINTELL SARL

MF : N°1284823/Q/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances de Korba en date du 17/10/2018 sous le numéro 18502085 et dont deux copies ont été déposées en date du 18/01/2019 sous le numéro 20192523 les associés ont décidé à l'unanimité de cesser l'activité et désigner Mme

Bianchi Clodite Patrizia comme liquidateur.

2019N00425SRLB2

Dissolution anticipée

Société LUIPA S.A.R.L

Mat fiscal : 1429596 B

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au bureau de Monsieur Ajra Abderraouf en date du 22 Avril 2019, enregistré le 02 Mai 2019, sous le numéro 19502053 reçu n° M046223 et déposé au greffe du tribunal le 28/5/2019 sous le 201925913.

La société LUIPA est dissoute par anticipation et Monsieur Abderraouf Ajra a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Il appartient aux créanciers de la société d'adresser au liquidateur leurs créances ou oppositions dans un délai maximum de 1 mois à dater du préavis à l'adresse du liquidateur 12 Av. Touhami Negra Kairouan sous peine de forclusion.

2019H00128SRLB2

Sté DOUZI DE SERVICES AGRICOLE

Capital social : 2.000 dinars

Jhina Nord, Bouhajla, Kairouan

MF : 1431525

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22/4/2019 enregistré à la recette des finances de Bouhajla le 23/4/2019 sous n° de Quittance M020657 et n° d'Enregistrement 19500575 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 26/4/2019.

- Modification de l'article 09 des statuts

- Renouvellement de gérance de Mr Adnene Douzi pour une durée illimitée, avec l'influence totale accordée dans cette société.

2019H00129SRLB2

Sté amir des huiles

Capital social : 735.600 dinars El Awayed, Cherarda, Kairouan

MF : 1443152K

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19/3/2019, enregistré à la recette des finances de Bouhajla le 7/6/2019 sous n° de Quittance M025005 et n° d'Enregistrement 19700769 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 10/6/2019.

Il a été décidé :

- Modification de l'article 10 des statuts

- Renouvellement de gérance de Mr Kamel Guafssi pour une durée illimitée avec l'influence totale accordée dans cette société.

2019H00130SRLB2

SOCIETE DE CONSERVES DE PRODUITS DE MER

Société à responsabilité limitée

Au capital de 275.000 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba N°43 Tunis

Identifiant Unique : 0023424W/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'AGE du 5 Mars 2019, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis le 11/3/2019 sous le n°19801127 Quittance n°27562, il a été décidé de la mise à jour des statuts de la société par l'adoption d'une nouvelle version et la désignation du lieu de dépôt et de consultation des documents et registres mentionnés aux articles 11 et 11 Bis du code des sociétés commerciales au siège social.

Un exemplaire du dit procès-verbal ainsi que des nouveaux statuts ont été déposés au registre national des entreprises en date du 8/4/2019 sous le n°201917041.

2019402264SRLB2

ATLAS TECHNOLOGY SOLUTIONS -INTERNATIONAL, ATSI.

Société à responsabilité limitée Non-résidente

Capital social : 25.000 Euros

25, Rue Ibn Charaf, 1002 Tunis Belvédère

M.F : 1054035/P/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7/3/2019 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajane, Tunis le 8/5/2019 sous le Qn°M052037 En°19802730 & Suivant un Contrat de cession du 7/3/2019 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajane, Tunis le 8/5/2019 sous le Qn°M052035 En°19102729 & Suivant un A.S.S.P du 9/3/2019 enregistré à la Recette des finances Cité Mahrajène, Tunis le 10/5/2019 sous Qn°M052661 En°19802800

Les associés ont annulé les statuts mis à jour du juillet 2018 (enregistrés le 12/10/2018 sous En°18806301) à la Recette des Finances Cité Mahrajane, Tunis

Les associés ont approuvé la cession des parts sociales

Les associés ont approuvé les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés.

Dont un exemplaire du P.V du contrat de cessions et des statuts mis à jour ont été déposés au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1054035/P en date du 30/5/2019.

2019402274SRLB2

ATLAS CONSEIL INTERNATIONAL (ACI) SARL

Société à responsabilité limitée Non Résidente

Capital social : 62.500 Euros

25, Rue Ibn Charaf, Le Belvédère, 1002 Tunis

M.F : 779365/B/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7/3/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajane, Tunis le 6/5/2019 sous le Qn°M051251 En°19802669 & Suivant un Contrat de cession du 7/3/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajane, Tunis le 6/5/2019 sous le Qn°M051249 En°19102668 & suivant les statuts mis à jour du 9/3/2019 enregistrés à la Recette des Finances Cité Mahrajane, Tunis le 9/5/2019 sous le Qn°M052471 En°9802774

Les associés ont annulé les statuts mis à jour du Juillet 2018 (enregistrés le 12/10/2018 sous En°18806302) à la Recette des Finances Cité Mahrajane, Tunis

Les associés ont approuvé la cession des parts sociales.

Les associés ont approuvé les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés.

Dont un exemplaire du P.V du contrat de cessions et des statuts mis à jour ont été déposés au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°779365/B en date du 30/5/2019.

2019402275SRLB2

PUNICA TRADING SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-résidente

Capital social : 70.000 Euros

6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, Le Belvédère, 1002 Tunis

M.F : 1327601/P/A/M000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 16/1/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène, 1082 Tunis, le 31/1/2019 sous Qn°9118 En°19800667 & Suivant un (1) Acte de cession de parts du 18/1/2019 enregistré à la Recette des finances Cité Mahrajène, 1082 Tunis, le 28/1/2019 sous Qn°7527 En°19100539 & suivant un A.S.S.P. du 25/1/2019 enregistré à la Recette des finances Cité Mahrajène, 1082 Tunis, le 31/1/2019 sous Qn°9114 En°19800666.

Les associés ont approuvé les cessions de parts sociales ;

Après examen des Statuts mis à jour, les associés ont approuvé les statuts tels qu'ils leurs ont été présentés

Dont un exemplaire du PV, de l'acte de cessions et de l'A.S.S.P ont été déposés au Centre national du registres des entreprises sous l'identité unique n°1327601/P le 27/3/2019.

2019402276SRLB2

Société ATEMA SARL

Société à responsabilité limitée Non Résidente

Capital social : 11.660 Euros

Lotissement Ladjimi, Z.I, Mnihla, Km 3,5 Route de Bizerte, Mnihla

MF : 0903960/P/A/M/000

Suivant un P.V de l'assemblée générale ordinaire des associés du 15/9/2018 enregistré à la Recette des Finances Douar Hicher le 8/5/2019 sous Qn°M026028 En°19700746

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2016.

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2017.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°0903960/P en date du 30/5/2019.

2019402277SRLB2

Approbation des Etats Financiers

Agrément de la cession de parts sociales

Modification des statuts

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes de la Société Astuces Maison

Société à Responsabilité limitée

Au capital de 120 000 DT

Siège social : 23 bis Rue Al Farazdak cité Ferdawes 2045 l'Aouina

Matricule fiscal : 788532Z/A/M/000

Registre de commerce : B117312002

Suivant procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2019, enregistré à la recette des finances La Goulette Tunis le 3 mai 2019 sous le n°19702597, quittance n°M062643, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Centre national du registre des entreprises le registre national des entreprises le 10 mai 2019, sous le n°201923063, il appert que les associés ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

- L'Approbation des états financiers de l'exercice 2017

- De donner Quitus au gérant pour sa gestion de l'exercice 2017.

- L'Agrément de la cession de 320 parts sociales appartenant à monsieur Salim Masmoudi dans le capital de la société Astuces Maison au profit de monsieur Jamil Masmoudi, enregistré à la recette des finances de la Goulette sous le numéro 19100159, quittance numéro M002793 en date du 09 janvier 2019.

- La modification en conséquence des articles 6 et 7 des statuts.

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Société BS Conseil SARL pour une période de trois années 2019, 2020 et 2021.

2019402280SRLB2

Cession de parts sociales

Désignation d'un nouveau gérant

Modification corrélative des statuts

Société ZEINEB DE PROMOTION IMMOBILIERE - SARL

Au capital de 7.325.650 dinars

Identifiant unique : N°0828539 F

Siège : 28, rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 - Tunis

Suivant procès-verbal de la réunion tenue le 15 mars 2019, enregistré à la recette des finances rue Ghandi - Tunis le 02 avril 2019, enregistrement n°19801500, quittance n°38233, et déposé au registre national des entreprises le 15/4/2019 sous n°201918171 l'assemblée générale extraordinaire a décidé ce qui suit :

- Approbation de la cession des parts sociales au profit de la société l'Immobilière Magasin Général.

- Désignation de Mr Hédi Baccour gérant de la société pour la durée de trois années finissant avec la tenue de l'assemblée statuant sur l'exercice 2021 et ce suite la démission de monsieur Mohamed Nejib Rekik.

- Modification des articles 6 et 11 des statuts.

2019402286SRLB2

TUNISIAN CLINIC ALYSSA

S.A, au capital de : 3780000.000 DT

Siège social : Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 0615319N/A/M/000

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 4/5/2019, enregistré à la recette des finances du Lac le 13/5/2019, enregistrement n°19703371, Quittance n°55851, Monsieur Mohamed Ben Sedrine est nommé en tant que Président du Conseil.

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 4/5/2019, enregistré à la recette des finances du Lac le 13/5/2019, enregistrement n°19703372, Quittance n°55853. Il a été décidé:

1. L'Approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2018

2. Le rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3. L'Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018

4. L'attribution du quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018

5. L'Affectation des résultats de l'exercice 2018

6. La fixation des jetons de présence

7. La nomination du Cabinet «Légal Auditors et Consultants» représenté par Monsieur Wissem Siala en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021

8. La nomination des administrateurs pour les exercices 2019, 2020 et 2021

Deux exemplaires de chacun de ces deux procès-verbaux ont été déposés au registre National des Entreprises le 11/6/2019.

2019402289SRLB2

Société TUNISIAN EARTH MOVING - SARL

Adresse : A 4-3 Cléopâtre Centre - Centre Urbain Nord

MF : 1410603M/A/M/000

Capital : 15.000 DT

RC : B01138862015

Suivant P.V de l'AGE, enregistré à la recette des finances de Charguia le 10/11/2016 sous le n° 16506764 quittance n°85132, dont deux copies ont été déposées au greffe du Tribunal de Tunis sous le n° D0119362015 le 8/12/2016, il a été décidé l'augmentation du capital social de la société de 15.000 DT à 35.000 DT.

2019402293SRLB2

ATLAS TECHNOLOGY SOLUTIONS TUNISIE SARL (ATST)

Société à responsabilité limitée

Capital social : 20.000 Dinars

25, Rue Ibn Charaf, Le Belvédère, 1002 Tunis

M.F : 1084697/Q/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8/3/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajane, Tunis le 22/412019 sous le Qn°M042673 En°19802361 & Suivant un Contrat de cession n°1 du 8/3/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajane, Tunis le 22/4/2019 sous le Qn°M042662 En°19102359 & Suivant un Contrat de cession n°2 du 8/3/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajane, Tunis le 22/4/2019 sous le Qn°M042669 En°19402360 & Suivant un Contrat de cession n°3 du 8/3/2019 enregistré le 22/4/2019 à la recette des finances, Cité Mahrajane, Tunis sous Qn°042684 Enrgn°19102362 & suivant les statuts mis à jour du 9/3/2019 enregistrés à la Recette des finances Cité Mahrajane, Tunis le 29/4/2019 sous le Qn°M047622 En°19802529

Les associés ont annulé les statuts mis à jour du 14/8/2018 (enregistrés le 9/10/2018 sous En°18806186) à la recette des finances Cité Mahrajane.

Les associés ont approuvé les cessions des parts sociales

Les associés ont approuvé les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés

Dont un exemplaire du P.V des contrats de cessions et des statuts mis à jour ont été déposés au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1084697/Q en date du 21/5/2019.

2019402297SRLB2

AGENCE D'INFORMATION MEDICALE ET SCIENTIFIQUE

PFIZER PHARMACEUTICALS TUNISIE SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 9.000.000 Dinars

Imm. Royal Garden, Av. Erriel, Les Berges du Lac 2,1053 Tunis

M.F : 0767799/L/A/M/000

CNSS : 00077621-21

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Associés du 7/2/2019 enregistré à la recette des finances, le Lac Tunis le 13/5/2019 sous n°QM055820 En°19703367.

Les associés ont décidé la continuation de l'activité de la société conformément à l'article 142 du Code des sociétés commerciales

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°0767799/L en date du 28/5/2019.

2019402298SRLB2

APM TUNISIE SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 10.000 Dinars

Impasse de l'Energie Solaire N°4, Z.I Charguia 1, 2035 Tunis Carthage

MF : 966414/M/A/M/000

CNSS : 00211976-31

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29/1/2019 enregistré à la recette des finances de Charguia - Tunis le 15/2/2019 sous Qn°M019037 En°19700891

Mme. Lamia Belhadj Hassen Ep. Ben Jdidia présente sa démission de ses fonctions de gérante.

Les associés ont décidé de nommer Mme. Sirine Bent Zohair Besbes en qualité de nouveau gérante .

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises sous l'identifiant unique n°966414/M le 27.12.2019.

2019402302SRLB2

«AFRICA SIGNAL PUB»

Sté à responsabilité limitée

Capital social : 40 000 dinars

MF : 0698902HAM000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/3/2018 enregistré à la recette des finances d'Ariana en date du 15/3/2019 sous le n°19701859, Quittance n°35845, et la mise à jour de la société le 02/7/2015 enregistré à la recette des finances d'Ariana en date du 11/11/2015 sous le n°75709495, Quittance n°114962.

Il a été décidé :

- Rectification et clarification d'une faute à l'adresse de la société de «3» à «5»

- Changement du siège social de la société.

- Cession des parts et Départ de l'associé Adel Falfoul

- Intégration de Mme Samia Falfoul comme une nouvelle associée

- Nomination d'un deuxième gérant.

2019402308SRLB2

Sté CORAL BEAUTY & CO SARL

Siège social : IMM 2 Rue de l'université Ennasr 2

MF : 1621630N

Selon procès-verbal extraordinaire en date du 16/5/2019 enregistré à la recette des finances El Mrenzah 6, sous le n°197029662, quittance n°085319 en date du 17/5/2019 dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 7/5/2019, il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Mme Raghda Sahli co-gérante de la société sans pouvoir et pour une période indéterminée.

2019402317SRLB2

Société TUNISIAN INTERNATIONAL BUSINESS «TIB»

MF : 1157996C/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 mai 2019 enregistré le 9 mai 2019 à la recette des finances El Menzah suivant quittance n°M080517 et enregistrement n°19502782 dont deux copies ont été déposées le 22 Mai 2019 au Centre national du registre des entreprises, sous le numéro 201924898. Il a été décidé la cessation d'activité de la société et la nomination de Madame Syrine Mlayah liquidateur.

2019402318SRLB2

UNIVERS CONSULTING

Mat Fisc : 1047965H/A/M/000

SARL

CNSS N° : 262675-96

Suivant PV du 18/02/2019 enregistré à la RF La Goulette, sous le numéro 19700969 Quittance n°20315 dont 02 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal, sous le numéro 0248762008 du 3/01/2019, les associés ont décidé : Renouvellement du mandat de gérance pour Mr Nabil Rachdi titulaire de la CIN n°00324301.

2019402319SRLB2

Nomination d'un nouveau Gérant

Société «CBQ ERRAFAHA» SARL

Capital social : 3000d

Siège social : Route de Bizerte, Km 8, Mnihla, Ariana

MF : 1457469CNM000

RC : B03101822016

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 20/5/2019 enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen le 20/5/2019 sous le numéro 19701995 quittance numéro M063867 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 27/5/2019 sous le numéro 201925730, il a été décidé ce qui suit :

Nomination de Mr Noureddine Hadj Mohamed, gérant de la société pour une durée de 3 ans.

2019402321SRLB2

SOCIETES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement d'adresse d'une S.U.A.R.L

Suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 18 Mars 2019 enregistré à la recette des finances de Hammam Chatt le 19 Mars 2019 sous le numéro d'enregistrement n°19700472, quittance n° M011139.

Il a été déposé par deux homologues au Centre national des institutions le 14 avril 2019 sous le numéro 201918691.

Il a été décidé de changer le siège de 29 Rue Ahmed Tlili Z.I Borj Cedria à 05 Rue Jamel Abdennaceur Z.I Borj Cedria.

Raison sociale : EP Technology Trading.

Objet social : Commerce International

Capital social : 150.000 DT

Matricule Fiscal : 0995371F

Siège social : 05 Rue Jamel Abdennaceur Z.I Borj Cedria Ben Arous.

2019R01636SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte de vente sous seing privé conclu le 29/5/2019 et enregistré à la recette des finances Rue de l'Indépendance Bardo le 31/5/2019 reçu n°62106 enregistrement n°19202115 Melle Chiraz Bent Arbi Ben Chedly Ben Frej née à Tunis le 7/01/1975, Artisante en Dessin, domiciliée à rue El Meherzi n°7 bis Tunis a vendu par procuration représentant Monsieur Mohamed Chedly Ben Arbi Ben Chedly Ben Frej rédigée par l'argument équitable faite par l'Huissier Notaire Le Maître Ali Bacha et son accompagnon Le Maître Oussama Bahri en date du 14/5/2019 et ce à la Société Maghrébine de Commercialisation de Pneumatique "SOMACOP" représentée par son Directeur Général Monsieur Mohamed Ali Chekir domicilié 14 rue d'Italie 1000 Tunis, le fonds de commerce qui a pour activité vente achat et réparation des pneus son siége à Rue Kamal Atatürk n°34 Bardo Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées dans les 20 jours après la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne au Bureau du Maître Chennoufi Hamadi sis à Rue El Ferdaous n°8 Cité El Mouna Hammam-Lif.

Cette annonce a été publiée aux journaux le quotidien et Essahafa le 11/6/2019.

2019T00947FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette de finance rue el Jazira le 02 juillet 2014 sous le n° 14202122 et n° de quittance M046994, la société Africa Cassette (

SARL) représentée par son gérant Anouar Rajeh a vendu à la société Ben Rajeh pour commerce international dont matricule fiscal 000-M-A 1370817B et registre de commerce n°B01203342014 représentée par son gérant Kamel Rajeh, un fonds de commerce sise au rue d'Algérie n°21 Tunis et inscrit au registre de commerce sous le n° B137961996.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur à l'adresse de rue d'Algérie n°21 Tunis dans un délai de vingt et un jours de la publication de cet avis au journal officiel de 11 juin 2019.

Cet avis est publié au journal quotidien le 11/6/2019.

2019T00948FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un contrat de vente daté du 27 mai 2019 enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 29 mai 2019 sous le n°19203187 quittance n°87424, M. Kamel Tlili demeurant au 08 rue Tastour cité Elbassatine 3 Kasserine a vendu à Mme Saliha Hayouni demeurant au 08 rue Tastour cité Elbassatine 3 Kasserine tout le fonds de commerce exploité en tant que pizzeria sis au 07 résidence l'Esplanade la Marsa. Les oppositions se font dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne au domicile de l'acheteuse sis au 08 rue Tastour cité Elbassatine 3 Kasserine.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Assabah et Le Temps le 9 juin 2019.

2019T00951FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte SSP daté le 31/5/2019 enregistré à la recette des finances Bab Swika Tunis le 3/6/2019 enregistrement n°19201429 reçu n°M049902, Mme Soumaya Bessadek Issaa CIN n°07388280 a vendu avec la totalité du fonds de commerce sis à la rue Dar Ghouthe Becha n°1 Ettawifik Tunis pour tout commerce avec ses éléments corporels et incorporels à Mr Mongi Saidi CINN° : 02724352 les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur son adresse Lycée Ibn Chraf Rue Darghouthe Becha Ettawfik Tunis dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2019T00953FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P, en date du 13 mai 2019 enregistré à la recette des finances la Marsa le 16 mai 2019 quittance n°82522 Monsieur Noureddin Belloumi a vendu à Oumaima Ben Slimen la totalité du fonds de commerce d'un café et salon de thé, connu sous le nom de Nextone. Situé à rue qualité de vie Km 5 Route de Gammarth. Les objections doivent être déposées au cabinet de Madame Zouhaira Ben Brahim Ati avocate 150 rue Bab Souika Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 28 mai 2019.

2019T00962FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Beni Hassène le 27/5/2019 sous le n° 19200315, quittance n°M005644 Mr Riadh Ben Salem Ben Ahmed Ettoumi, titulaire de la CIN n° 06833841 a vendu pour Mr Tarek Ben Hassan Ben Taher Boughattas, titulaire de la CIN n°06893646 la Totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de Café situé à l'Avenue Farhat Hached Beni Hassène. Les oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au j.o.r.t entre les mains du maître Ellouzi Nejib demeurant à immeuble Borj Khafacha 4ème étage Monastir. Cet avis a été publié au journal Essabah du samedi le 01/6/2019 - 27 Ramadhane 1440 n°22435- an-69.

2019T00965FCCC2

Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Habib Thamer Tunis le 11/6/2019 quittance M52756 enregistrement 19202168 Mr Hbib Ben Mokhtar Ben Belgasem Baalouch a vendu et cédé à Mr Belgasem Ben Azouz Ben Rjeb, la totalité du fonds de commerce, sis au rue Skikda n°34 jloud Tunis (Boulangerie).

Toute opposition sera faite au bureau de Maître Adel Chalfouh sis 20 rue Jamel Abdennaser Tunis.

Dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au JORT sous peine de nullité.

Le présent avis a été également publié aux journaux Essahafa et le Temps le 14 juin 2019.

2019T00966FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Soliman 10/6/2019 quittance n° M031729, enregistrement 01188 Sté Global Designe + son représentant juridique M. Khaled Douihech a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Tous Commerce sise à Rue Dejla Soliman Erriadh à M. Ridha Ben Mohamed Ben Dahmani Adala et Mme Wahida Gasmi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de la vendeuse à l'adresse de fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.RT.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 13/6/2019.

2019R01643FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte saus seing privé enregistré à la recette des finances de Mégrine le 7/5/2019 Quittance n° M043219, enregistrement 19201885, Mme Jamila Bent Elkilani Ben Ahmed Braik a vendu, la totalité du fonds de commerce exploite au local de

restaurant à 40 Avenue Elhabib Bourguiba Mégrine Ben Arous en face le poste de police à Mégrine, à monsieur Fethi Ben Elmeki Ben Braik Eldkhailia.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du vendeur et l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au Jort.

Publié le 01 Juin 2019 (Journal le Quotidien).

2019R01647FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 28/5/2019, enregistré à la recette des finances Hammam Sousse le 29/5/2019 sous n°19202482, M Hanene Bent EZzedine Ben Mohamed Ghachem épouse Nedir Jerbi CIN n°08426785 délivrée à Tunis le 12/11/2007 et Matricule Fiscal 970989/D a vendu et cédé à Mr Saleh Ben Omr Ben Dhaw Eladel CIN n°09124932 délivrée à Tunis le 25/5/2017, dont l'adresse de contacte est la Rue Chardigolle Hammam Sousse, la totalité du fonds de commerce du local commercial "Vente des produits alimentaires", sise à rue chardigolle hammam Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels les oppositions se font au domicile de l'acheteur dans le délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort. Cet avis a été publié au quotidien «Chourouk» du 01/6/2019.

2019S00741FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Monastir le 23/05/2019 sous n°19202760 Quittance n°M039283, Mr Mohamed Chihaoui, titulaire de la CIN n°04404528 et demeurant à Rue Ibn Khaldoun Sayada Monastir représenté par Mr Ahmed Chaabane, titulaire de la CIN n° 04051194n selon Procuration en date du 11/4/2013 rédiger par les notaires le Maître Hédi Bchir et son accompagnons a vendu et cédé la totalité du Fonds de Commerce du local destiné tout commerce, sis à Rue Salem Bchir Beb El Gharbi Monastir avec leurs éléments corporels et incorporels à Mr Iskander Cheikh Ali, titulaire de la CIN n°06923426. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux quotidiens «Echourouk» et «Le Quotidien» du 13/6/2019.

2019S00743FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat sous seing privé enregistré à la recette des finances Abou El Kacem Chebbi Sfax le 30 mai 2019 selon Quittance n°M078326, enregistrement n°19201682, rédigé par Maitre Mohamed Adel Mseddi, avocat à la cassation dont son étude est sis à l'immeuble Ellyssa centre rue Abou El Kacem Chebbi Sfax, Mr Mohamed Ben Taoufik Bouattour en son nom propre et pour le compte de Fathia Daoud, Salwa Bouattour en son nom propre et pour le compte de ses sœurs Sonia, Amel, Nedia et son frère Maher, ont vendu à Mr Hichem Ben Sadok Said, un fonds de commerce sis au souk El Omrane N 4 Bab Jebli Sfax, avec tous ses éléments matériels et moraux.

Toute opposition doit être adressée au local de l'acheteur à l'adresse sus indiquée à partir des 20 jours de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un avis de cette vente a été publié au journal Essabeh du 7 juin 2019 page 12.

2019X00830FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 25/10/2018 enregistré à la recette des finances Sfax le 16/5/2019 quittance M073184 enregistrement 19201554, Mrs Mohamed Choura CIN 01024858, Nabil Choura CIN 01054862, Sonia Choura CIN 00778784, Najla Choura CIN 05278455 et Afifa Choura CIN 01278488 ont vendu aux Mrs Wajdi choura CIN 01146650 et Ameur Choura CIN 01316167 leurs parts du fonds de commerce d'un café de première catégorie existant à rue Sidi Ali Elkaray, Sfax pour un prix total de la somme 6000d.

Les oppositions seront formulées entre les mains des acheteurs à leur domicile élu au sein dudit local dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au jort et aux journaux Al Chourouk et Le Quotidien.

2019X00832FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 28/5/2019 enregistré le 3/6/2019 à la recette des finances El Ain Sfax quittance n°M034738 sous n°19200908, Afifa Triki CIN n°01225017 demeurant à Rt Saltnia Km 5 Zanket Choura Sfax, a vendu à Mohamed Hassen Ktata CIN n°03165457 demeurant à Gremda rue Ahmed Aloulou n°23 Sfax, la totalité du fonds de commerce destiné librairie sis à route El Ain Km 7 zenka El Kahla Sfax. Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T entre les mains de l'acheteur sis route El Ain Km 7 zenka El Kahla librairie 14 Janvier Sfax. Cette annonce a été publiée au journal «Le Temps» du 12/6/2019.

2019X00834FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat sous seing privé en date du 30/5/2019 enregistré à Sfax le 3/6/2019, sous le n°19200406 quittance n°M025772. La société MY MARKET.TN SARL, capital 5.000.000 D siège social route Taniour immeuble Belgaroui Markaz Ammar 3041 Chihiya Sfax, RC n°B081143201, I.F n°1489083/M. représenté par son gérant Monsieur Slim Boukhris, CIN n°08159792 daté le 21/5/20008 a vendu la totalité du fonds de commerce dont l'objet consiste à la vente des produits en détails sis à route Taniour immeuble Belgaroui Markaz Ammar 3041 Chihiya, à Monsieur Mohamed Ben Noureddine Bokhris CIN n°08882154 daté le 25/01/2018 demeurant à Sfax 5 rue Ennessrine Sakit Ezzit.

Toute opposition doit être sous peine de nullité adressée à l'étude de la vendeuse La société MY MARKET.TN, siège social route Taniour immeuble Belgaroui Markaz Ammar 3041 Chihiya Sfax dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal «Essabah» du 12/6/2019 page n°11.

2019X00839FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation signé le 24/4/2017 enregistré à la recette des finances Rue Arbi Zarrouk le 28/11/2017 n°M058425 la dame Hayet Hamdy a donné à sa fille Rakia Rmili domiciliées à ceinture n°4 route de Teniour km4 Sfax le fonds de commerce destiné à la vente et la construction des pierres décoratives et les cheminées sise à la route de Tunis, km4 Sakiet Ezzit Sfax .Les oppositions s'il y a lieu seront reçues entre les mains de Rakia Rmili à son domicile situé à ceinture route de Teniour km 04 Sfax dans les vingt jours de la parutition du présent avis au JORT.

2019X00840FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Gafsa le 16/4/2019 Quittance n°M016637, Mme Gleiya Trabelsi titulaire de la CIN n°03005737 et Mme Soad Sandi titulaire de la CIN n°06220847 ont cédé le fonds du commerce sis Rue Ibn Zaydoun Gafsa avec tous ces éléments corporels et incorporels (Café) à Anis Khaled.

Toutes les oppositions devraient être adressées à l'adresse du café rue Ibn Zaydoun Gafsa dans les 20 jours qui suivent la date de publication de cette annonce au JORT. Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 16/5/2019.

2019D00062FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant actes SSP enregistrés à la recette des finances de Teboursouk le 27/5/2019 sous le n° 19200526, quittance n°M010896, Mr Nabil Merai titulaire de la cin n°02317208 et Mr Ali Djebali titulaire de la cin n°09476262 ont vendu la totalité du fonds du commerce situé à Cité Iben Khaldoun Teboursouk avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr lssam Merai titulaire de la cin n°09454825 et Mlle Aida Merai titulaire de la cin n°08515969. Pour un prix de (18.500.000 DT). Les oppositions seront entre les mains du Maître Ahmed Mougou (avocat sis au 03 avenue de la République Téboursouk) dans les délais de 20 jours à partir de cette annonce au JORT.

Cet article a été publié au journal "Quotidien" du 12/6/2019.

2019J00070FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat signé et enregistré à la recette des finances El Mansoura le 11/6/2019 sous le numéro 19201416 quittance n°M044059 Mme Henda Bent Ammar Dorai CIN n°0209855 Résident rue Ahmed Ben Brahim El Mansoura Kairouan la totalité du fonds de commerce de textile exploité au colisée Garoui Errahba Kairouan à Mr Walid Ben Mohamed Dhahbi CIN n°07657362 résident à 21 rue Ettin Kairouan toute opposition doivent parvenir dans les 20 jours depuis la date de publication de cette déclaration au Journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur.

2019H00135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé le 21/5/2019 et enregistré à la recette des finances du Lac Tunis le 23/5/2019, quittance sous le n°M059936 et l'enregistrement sous le n°9203744 Mme Leila Bent Mohamed Moncef Manai épouse Abou Anis dantissioukos, titulaire de la carte d'identité nationale n° 04760143 en date du 14/3/1998, demeurant Rue Molière n°14 el Kram ouest Tunis cède et transporte à Monsieur Mohamed Ben Yassine Ben Aissa qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité au local sis Magasin n°3 rue du Lac Imen les Berges du Lac Tunis destiné à la vente des vêtements des femmes prêt à porter et avec tous ses éléments corporels et incorporels à savoir le nom commercial, la clientèle, le droit au bail.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Basma Ennahdi, Avocate à la cour d'appel sis 60 Avenue Bab Benat 2ème étage Bureau n°7 Tunis et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée au journal «Quotidien» du 30/5/2019.

2019W00204FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente de fonds de commerce enregistré à la recette des finances rue Tarak Ibn Zied Bizerte sous le numéro 19202515, reçu n°51404 à la date du 29/5/2019.

Mr Matri Ahmed, numéro de CIN 08982724, a vendu son fonds de commerce à Mr Mejri Ahmed, numéro CIN 08970956 situé à la route de la corniche (à coté de l'hôtel palace) Bizerte pour un montant de 7000 Dinars.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien le 31/5/2019.

Les oppositions seront faites dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication au JORT au domicile de cabinet Maître Ben Achballah Ramzi avocat sis à 73 rue Ibn Kholdoun Bizerte.

2019W00205FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente légalisé le 27 et 28 mai 2019, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 28 mai 2019, sous le n°51231 quittance n°19202506. La société régionale de commerce (Economie du Nord) Béja, société anonyme dont le siège est sis au 02 rue Habib Thameur Baja RC n°B149691996 MF n°03376 VPM 000 a vendu à Monsieur Houssine Ben Ali

Ben Dhiab la totalité du fonds de commerce à l'exploitation du local sis à rue 2 Mars 1934 Bizerte. Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de Maître Badr Eddine Mhiri Avocat à la cour de cassation dont le cabinet est sis au 96 Rue 02 Mars 1934 Bizerte dans un délai de 20 jours de la date de publication de cet avis au journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce est publiée aux journaux al Chourouk et le quotidien le 01/6/2019 et le 02/6/2019.

2019W00209FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat en date du 31/5/2019, rédigé par Maître Hellal Kamel enregistré à la recette des finances de Monastir au 3/6/2019 sous le numéro de reçu Mo41155. Mr Mohamed Karim Mohamed Lahbib Ben Mohamed Salah Chkir a vendu à Mr Adel Ben Mohamed Ben Ali Gdouda tout le fonds de commerce en l'occurrence «vente des chaussures et des vêtements de sport» rue Mahmoud Bourguiba Beb Lgharbi Monastir, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de vendeur à l'avenue Pierre Mondess France Skanes Monastir et ce dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

2019P00263FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 29/5/2019 enregistré le 31/5/2019 à la recette des finances El Mourouj quittance M052476 enregistrement n°19202210, Mr Abdallah Ben Mouhamed Lahbib Ben Abdallah Hamedi CIN 00283711 a vendu la totalité du fonds de commerce (café) sis au rdc du complexe commercial Boukhris rue Yathreb Elmourouj 3-2074 à Mr Oussama Ben Mohamed Ben Hsan Ben Zarb CIN 07122811.

Les oppositions seront devant Maitre Labidi Aya -Avocate MF : 1163572/T/A/P000 - à son bureau sis au17 rue de Marseille, 2ème étage Tunis tel : 98 378 367, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication de la vente au Journal officiel de la République Tunisienne.

Vente publiée dans les journaux "le Quotidien" du 8/6/2019 et Achourouk du 8/6/2019 (IP219/7239).

2019402257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Ben Gardane le 7/6/2019 (quittance n°M036375 enregistrement n°19200801) Mr Thabet Mohamed Ben Ameur, CIN n°13445336 a cédé en Vente à Mr Haddad Lazhar Ben Belgacem, CIN n°05065042 tout le fonds de commerce exploité comme Commerce Produits Textiles et Vente Produits Bonneterie et merceries au local situé à Route Ali Ben Ameur, Ben Gardane.

Les éventuelles oppositions seront adressées à l'acheteur demeurant à l'adresse route Ali Ben Ameur, Ben Gardane dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au journal Echourouk le 9 juin 2019.

2019402261FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances Charguia le 11/6/2019 sous le n°19203470 quittance n°66559, Mr Anis Zayer titulaire de CIN n°05638346 vend à Société BBS & Foods SARL titulaire de registre de commerce B01152702018, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à 26 Rue 58 Rue Omran Ibn Oubeid Cité Khadhra pour l'exercice de l'activité "Pizzeria et Restaurant".

Les oppositions sont acceptées chez Maître Yassine Karim Salmen à l'adresse suivante : 2 Rue Claude Bernard Belvédère Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» le 13/6/2019.

2019402303FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par contrat rédigé par Avocat et enregistré le 3 juin 2019 à la recette des finances avenue de la Gare Tunis sous le n°1930367; Mme Zeineb Zoghlami a loué à Mr Mansour Chaabène la totalité du fonds de commerce de vente de tous articles d'habillements, de chaussures et valises, exploité au 32 rue Charles de Gaulle Tunis et ce pour 6 mois commençant le 1er Juin 2019 et finissant le 30 décembre 2019.

2019T00967FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 22/5/2019 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 10/6/2019 quittance n°M044402 la Sté CARTHAGE CENTRE ayant le MF n°0456120M a loué à Mr Ali Lafi titulaire de la C.I.N n°05562485 en gérance libre tous le fonds de commerce sis au boulevard 14 Janvier Route Touristique Khezama Sousse représentant Artisanat et Drugstore pour une durée de cinq années à partir du 15/5/2019 renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

Cet avis a été publié aux journaux Essahafa et La Presse du 12/6/2019.

2019S00744FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances de M'Saken le 5/10/2018 sous n°18303195 Quittance n°M093149. Mr Najib Bouargoun titulaire de la CIN n°05531082 et demeurant à Rue Jedda Bouaiech M'Saken, a loué à Mr Haykel Ben Ali Touila, titulaire de la cin n°09283107, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Café dénommé «Café Chams» sis Rue Bir Makkia M'Saken, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans renouvelables à partir

du 01/10/2018 au 30/9/2020. Les oppositions se font aux mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux quotidiens «Echourouk» et «Le Quotidien» du 13/6/2019.

2019A00217FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de location daté le 8/4/2019 enregistré à la recette des finances de Midoun Jerba le 10/4/2019 sous le n°19301167 reçu n°M027917, Monsieur Karim Ben Abderrazek Ouechtati, titulaire de la CIN n°05755624 délivrée le 5/4/2017 a loué son fonds de commerce sis au bâtiment de Mustapha Chahed rue de Liberté Midoun Jerba ayant pour activité principale «fabrication et vente de sorbet et gâteaux» avec tout ses éléments physiques et morals à la société «STELLINA ICE CREAM» société à responsabilité limitée, titulaire du matricule fiscal n°1617804/N/000 sis à Midoun Jerba.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal «Echourouk» le 9/6/2019 en arabe p 13 et au journal «Le Quotidien» en français p 10.

2019M00249FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de location daté le 8/4/2019 enregistré à la recette des finances de Midoun Jerba le 23/4/2019 sous le n°19301564 reçu n°M043537, Monsieur Karim Ben Abderrazek Ouechtati, titulaire de la C I N n°05755624 délivrée le 5/4/2017 a loué son fonds de commerce sis à rue de Salah Ben Youssef Houmt Souk Jerba ayant pour activité principale «fabrication et vente de sorbet et gâteaux» avec tout ses éléments physiques et morales à la société «STELLINA ICE CREAM» société à responsabilité limitée, titulaire du matricule fiscal n°16178041N/001 sis à sa section de Houmt Souk Jerba.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal «Echourouk» le 8/6/2019 en arabe p 6 et au journal «Le Quotidien» en français p 10.

2019M00250FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé établi par Maître Noureddine El Ghoul, Avocat daté du 15 et 18 Mars 2019, enregistré à la recette des finances Avenue Taieb Mhiri Nabeul le 22-3-2019 sous le n°19300887, Sté Tawfik Ben Amor, matricule fiscal n°0986226W, ayant son siège social à rue Omar Ibn Khatab Bir Challouf Nabeul représentée par son gérant Monsieur Farouk Lakhel titulaire de la CIN 00794102 a loué au profit de Mme Narjes Ben Hmdane Ben Ahmed Fradj CIN 06468320 destiné à exercer l'activité d'un restaurant sous nom «La pulpa» exploité dans le local sis à l'avenue Habib Thameur n°112 Nabeul. Le présent avis a été publié dans les journaux Echourouk et le Quotidien le 13/6/2019.

2019N00431FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 8/01/2019 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 10/01/2019 sous n°19300125 reçu n°2026 Mr Frad Mohamed CIN n°03811182 a loué à Mr Maroui Laaroussi CIN n°06829080 M.F n°000CN 1625908/S, la totalité d'un fonds de commerce consistant en une Industrie Boulangerie à rue Sallakta 5100 Mahdia.

2019I00096FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé du 29/5/2019 enregistré à la recette des finances de Téboursouk le 29/5/2019 sous n°19300532 quittance n°M011061, Mr Kamal Ben Abdallah Jbali titulaire de la CIN n° 02254465 résident à Cité Zahra Chibaou Oued Ellil Manouba, loue à Mr Mehdi Ben Hmida Ghanmi titulaire de la CIN n°08528139 résident à Téboursouk Gouvernorat de Béja, la totalité du fonds de commerce sis à Cité Ennassim Téboursouk exploité entant que café de 1ère catégorie avec tous ses éléments corporels et incorporels avec un loyer mensuel de trois cent cinquante dinars pour une période de deux années à partir du 1er juin 2019.

Toute opposition sera faite auprès du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R. T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et La Presse du 8/6/2019.

2019402260FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : GOOD NESS

Objet : Social.

Adresse : 19, rue Bir Jemaa, Ariana

Objectifs :

- Participation à la circoncision des enfants.

- Participation à la distribution des fournitures scolaires aux démunis.

- Participation à la distribution des viandes pendant l'aid El Kebir.

- Participation à l'organisation des caravanes sanitaires.

- Participation aux efforts des secours pendants les sinistres Naturelles.

Nouer des relations avec les associations et les organisations Similaires à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Démarchage à l'aide des familles pauvres et les handicapés.

Les constituants :

Président : Mabrouk Bennour

Secrétaire général : Mahmoud Kefli

Trésorier : Mohamed Karoui.

2019T00937APSF1

Constitution du syndicat résidentiel

Vu le procès-verbal en date du 24 novembre 2018 enregistré à la recette des finances du bardo daté du 29 novembre 2018 sous le numéro 89810 quittance numéro 18805117 a été décidé de constituer un syndicat dans la résidence "salwa" à el mourouj 5 lot EHC45 constitué des membres suivants :

- Président du syndicat : Monsieur Ben Mahmoud Fouad

- Trésorier : Monsieur Dhiab Mohamed Riadh.

2019R01632APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom : DEFI SPORTIF

Adresse : 02 Rue Khaoula Ben Mandhour Cité Santé Ben Younes Tunis

Objet : Formation et encadrement sportif des jeunes et développement de leurs capacité physique et technique et moral

Spécialité : TAEKWONDO - HAPKIDO

Membres :

Président : Ben Abdallah Tarek

Vice Président : Mejri Lassad

Secrétaire général : Mohamed Taieb Jallali

Secrétaire général adjoint : Hsen Derballi

Trésorier : Belkassem Abdallah.

2019R01646APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : écho du citoyen.

Récépissé d'entrepôt : numéro RR 255628626TN du 8/11/2018.

Objet : Association à caractère général.

Objectif : développement de la communauté et participation à la gouvernance locale,

Siège : Grimit ouest almadrsa, Km.13 route de Sidi Saidan 4030 Enfidha, Sousse.

Président : Anoir Dahech

Secrétaire général : Chaker Mabrouk

Trésorier : Hosni Mohamed.

2019S00609APSF1

Syndicat des copropriétaires

Résidence Emeraude

Lotissement HC94 Sahloul 4 - Sousse

En application des stipulations du code des droits réels et en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive tenue le 4 novembre 2018 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés (G.V) Sfax le 31 mai 2019 (enregistrement n°19802775; Quittance n°M003006) l'assemblée générale a décidé de :

Constituer un Syndicat dénommé «syndicat des Copropriétaires Résidence EMERAUDE», avec désignation des membres du syndicat :

Nom et Prénom Titre mandat et Pouvoir

Monsieur Abdelwahab El Bedoui : Président du syndicat

Mme. Inas Saket : Vice-présidente

M. Mohamed Ali Ben Saleh : Trésorier

M. Mohamed Al-Mahdi Bensliman : Secrétaire général

M. Amer Al-Shayeb : Membre

Ms. Rahma Darbal : Membre

Mme Basma Ben Saleh : Membre

M. Saddam Murad : Membre.

2019S00736APSF1

Constitution d'une association

Nom : roua almostakbal

Adresse : route el Ain km 17 Ain Turkia Sfax

Sujet et but :

Animation culturelle et aide des familles pauvres.

Reçu n°72013 du 6 février 2019

Président de l'association :

Mohamed Yousfi

Secrétaire générale de l'association :

Khouloud Batteki Youssfi.

2019X00833APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à la réduction du prix de 40%

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis 71.326.657

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B187881996 ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Safouene Ben Ahmed SGHAIER CIN n°05283382 demeurant au 25 cité de la foire Kram ouest, et 21 rue 13 août Kram ouest en sa qualité de débiteur

Nadia Bent Ahmed Jebari C I N n°05435466 demeurant à Carthage Byrsa 1 rue hammam Sousse en sa qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis MF 114576/S

Les parts indivises à vendre :

Les 1109,3315/ 266112 parts indivises de la totalité du titre foncier n°29215 Ariana Dénommé Halima situé à Sabkha Raoued gouvernorat Ariana d'une superficie totale de 95945 m² se compose de 6 parcelles.

Mise à prix : La mise à prix est de 16.639.973 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le lundi 15/7/2019 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance d'Ariana, rue André Amber - Ariana.

La visite est possible tous les jours.

2019T00952VEPA1

Vente immobilière suite à une saisie immobilière

Maître Naceur Hammamia

Avocat à la cassation

24 Rue Daghbagi Tunis

Tél : (71)352-128

M.F : 783876/A/A/P/000

1- Le créancier saisissant :

La Banque Nationale Agricole «BNA», représentée par son président directeur général, société anonyme, titulaire du registre de commerce déposé au tribunal de première instance de Tunis sous le numéro B142431996, demeurant au 05 Rue de la Syrie le Belvédère Tunis, faisant élection du domicile à l'adresse de son avocat Maître Naceur Hammamia, Avocat à la cassation, M.F n°783876/A/A/P/000, sis au 24 Rue Daghbagi Tunis.

2- Les débiteurs saisis :

I- Les ayants droits du feu Salem Ben Sadok Khadhraoui en leur qualité d'ayants droits du débiteur principal-

1/ Sonia Bent Salem Ben Sadok Khadhraoui épouse Kamel Khadhraoui, de nationalité Tunisienne, son registre de commerce et sa profession est inconnue, demeurant au 100 Rue El Khalifa, Bizerte.

2/ Anissa Bent Salem Ben Sadok Khadhraoui, de nationalité Tunisienne, son registre de commerce et sa profession est inconnue, demeurant au 100 Rue El Khalifa, Bizerte.

3/ Souâad Bent Salem Ben Sadok Khadhraoui, de nationalité Tunisienne, son registre de commerce et sa profession est inconnue, demeurant au 100 Rue El Khalifa, Bizerte.

4/ Kaeis Ben Salem Ben Sadok Khadhraoui, de nationalité Tunisienne, son registre de commerce et sa profession est inconnue, demeurant au 100 Rue El Khalifa, Bizerte.

5/ Kaeis Ben Salem Ben Sadok Khadhraoui, de nationalité Tunisienne, son registre de commerce et sa profession est inconnue, demeurant au 100 Rue El Khalifa, Bizerte.

II- Kalthoum Bent Mouhamed Ben Taheur Dahmèn, de nationalité Tunisienne, son registre de commerce et sa profession est inconnue, demeurant au 100 Rue El Khalifa, Bizerte en sa qualité de donataire de l'un des ayants droits du débiteur principal (Sahbi Khadhraoui).

3- L'avocat poursuivant :

Maître Naceur Hammamia, Avocat à la cassation, M.F n°783876/A/A/P/000, dont le cabinet est sis au 24 Rue Daghbagi Tunis.

4-L'immeuble objet de la saisie :

L'immeuble faisant objet de la saisie est dénommé «Salem», objet du titre foncier n°20233 Bizerte sis à Menzel Smail au bord de la route reliant Kharrouba à Massaida délégation Bizerte Sud et qui consiste en une parcelle de terrain couverte par le plan d'aménagement de la ville de Bizerte d'une superficie de 9368 mètres carrés fractionnée en 9368 parts. Sur la dite parcelle est construit un édifice de rez-de-chaussée fini comprenant des bureaux, un appartement et un hangar couvert en dalle. Elle est délimitée du sud par foyers des riverains et de l'est par un terrain nu la séparant du terrain Ouled Mahjoub, du nord Terrain nu la séparant du lotissement de la société SNIT et de l'ouest la route de Kharrouba (titre foncier n°130254) appartenant aux débiteurs saisies et Khalthoum Dahmen.

5- La mise à prix initiale :

La mise à prix initiale a été rebaissé par le tribunal de quarante pour cent (40%) est devenu égale d'un montant de sept cent douze mille deux cent soixante dinars (712.260d.000), auquel devra s'ajouter les dépenses tarifiées par le tribunal qu'il a déterminé au montant de deux mille six cent trente dinars 351millimes (2.630d.351).

Au montant du prix d'ouverture et aux dépenses tarifiées devra s'ajouter les dépenses supplémentaires qui seront déclarées le jour de l'adjudication.

6- Date, heure et tribunal de l'adjudication :

La vente aura lieu à l'adjudication au plus fort et dernier enchérisseur, devant la chambre des saisies immobilière du tribunal de première instance de Bizerte à la salle d'audience destinée à cet effet au siège du dit tribunal et ce le mardi seize juillet l'an deux mille dix neuf (16/7/2019) à 9 heures du matin et suivant

7- Conditions de la constations de l'immeuble saisi :

- Tout désireux de l'achat de l'immeuble doit mandater un avocat, il doit aussi consigner le tiers (1/3) du prix d'ouverture ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et ce avant la participation à l'adjudication. Les personnes ayant une nationalité étrangère doivent, en plus, obtenir une autorisation légale conformément à la législation en vigueur.

2019T00961VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tel : 71280156

Fax : 71 280092

MF : C 818492

Partie poursuivante : Mohamed Ridha Cheref Lansari qui indique son adresse chez Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, Rue de Liban Tunis.

Partie saisie : Abdel Aziz Guorbel, CIN 00155938 indique son adresse chez la poste de Bomhal Boite Postale n°33 Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, Rue de Liban Tunis.

L'immeuble saisi : L'immeuble revenant à la partie saisie objet du titre foncier num : 72449 dénommé "EL SAADA" d'une superficie de 95 m². Il s'agit d'un appartement sis à Khaznadar le Bardo.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à : 140410 d 000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 9/7/2019 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2019T00968VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Ahmed Ben Ameur Ben Mohamed Krid, gérant d'une société, CIN 08408058 demeurant à 7 rue Abou elbakaa errandi Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «ibtissem» objet du TF n°140616 Sfax d'une contenance de 472 m² consistant en un terrain clôturé contenant une villa sis à la route Mahdia km9 Sfax et précisément à 300 mètres de cette route dans une impasse connu par impasse njeh il contient au coté nord est un espace clôturé de 2 mètres de hauteur d'une superficie de 28 m².

La superficie couverte de la villa est de 123 m² contenant un hall, 2 chambres, un salon, une cuisine une salle de bain et une véranda dont le sol est en carrelage à l'exception de la salle de bain en parterre.

L'immeuble est équipé en électricité et il contient un réserve d'eau son état est normale et il manque de l'entretient.

L'immeuble est délimité du coté sud par Omar et najeh frikha, du coté nord par Nader krid .et l'entrée de l'immeuble, du coté est par Nasser Krid et du coté ouest par feu krid.

Mise à prix : (72.000.000) après la réduction du prix du 40%

La date et lieu de la vente : le 15/7/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00843VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Karim Ben Mokhtar Cheffi, gérant d'une société CIN 07040687 demeurant à la route Mahdia km 3 cité Elomran n°58 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Gabès km 79 Skhira gouvernorat de Sfax consistant en un terrain nu non clôturé, ses bornes ne sont pas établies d'une contenance de 75000 m² délimité du coté sud par la parcelle de Mohsen Hmidet, du coté est par la parcelle de Habib demi, du coté ouest par une piste et du coté nord par une entrée de 10 mètres de largeur ensuite par la STEG.

Mise à prix : (37.500.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 17/07/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00844VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques le mercredi 17/7/2019 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel cité à Monastir.

Le poursuivant : Lotfi Benzarti, demeurant à Monastir.

Contre : Bahaedine Benzarti, demeurant à Monastir.

Immeuble mis en adjudication : la totalité du titre foncier 58681 Monastir, consistant en un local résidentiel à la cité Elbasatine Monastir.

Le prix de vente : le prix de la vente est fixé à 41601,000 dt autre les dépenses de poursuites qui seront fixée le jour de l'audience.

Observations :

Pour prendre communication du cahier de charges s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir et pour plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Gabbouj Mohsen avocat à la cour de cassation, rue de martyrs Monastir.

Tout intéressé pourrait visiter l'immeuble mis en adjudication chaque dimanche de 10 h jusqu'a 13 h.

2019P00261VEPA1

Vente aux enchères publiques

Demandeurs - Poursuivants :

Ali Karkach, Cherifa Karkach, Zeineb Karkach, Kamar Karkach, Ibrahim Karkach, demeurant tous à cité Dar Essayes n°07 Sousse.

Défendeur :

Mohamed Ali Ben Waness Ben Amer, Mouadh Ben Mohamed Ali Ben Amer, Assad Ben Mohamed Ali Ben Amer, Sana Bent Mohamed Ali Ben Amer, demeurant tous à 15 cité el général el Habib Etayeb Khzama ouest 4051 Sousse.

Avocate poursuivante :

Maître Bizid Besma immeuble Bab el Karam Monastir.

Immeuble mis en adjudication :

La totalité du titre foncier n°170410 Sousse après diminution de 40% : cinquante trois milles neuf cent quarante dinars (53.940.000d) majorée des frais fixés par Mr le juge de la 1ère mise aux enchères deux mille neuf cent quarante un dinar sept cent soixante neuf millimes (2.941.769d) équivaut à cinquante six mille huit cent quatre-vingt un dinar sept cent soixante neuf millimes (56.881.769d.) plus la part aux frais de cette adjudication.

Date de l'adjudication :

Le jeudi onze juillet deux milles dix neuf (11/7/2019) à partir de 9 heures du matin à la salle de criées au tribunal de 1ère instance de Sousse sous le n°3186.

La visite de l'immeuble :

Toute intéressé pourrait visiter l'immeuble chaque dimanche de midi à treize heures.

2019P00266VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tel : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : Banque de l'Habitat (BH) dûment représentée par son Président Directeur Général dont le siège social est à Tunis, 18 Avenue Mohamed IV domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : Salaheddine Ben Ahmed Lahmer, commerçant, titulaire de la CIN n°03802346 domicilié au siège de la société SOCOTU sis à la zone industrielle Radés, et à la rue Zin ezzhar, n°14 Dar Fadhal, la Sokra et à la cité olympique Radés immeuble 33 appart 67, et à route Soula, La Sokra, Ariana, et au n°11 rue des employés, immeuble du BTK, Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises soit (1000 parts /14854 parts) revenant à titre de propriété à la partie saisie dans l'immeuble objet du TF n°55923 Tunis, dénommé "senyet Chbel" d'une superficie totale de 14854 m², sis à la Sokra, Ariana dans un quartier résidentiel et plus précisément à la rue zin ezzhar, n°14, qui consiste en un terrain rectangulaire sur lequel est édifié une villa, des annexes, et un jardin

La villa est d'un style américain de 3 étages d'une superficie couverte de 640 m².

Le RDC : est composé d'un grand salon, une salle à manger, un séjour, un bureau, une cuisine, un garage de voiture, un WC, une chambre de bonne et des escaliers qui mènent au 1er étage.

Le 1er étage : se compose de 04 chambres, une cuisine, un WC, 2 salles de bains et des escaliers qui mènent au 2ème étage.

Le 2ème étage : se compose de 04 chambres, une cuisine, un WC une salle de bain et des balcons.

Les annexes : Un garage de 39 m², une chambre de gardien, un autre garage de 39 m², et une chambre de 24 m².

Les charges : Les parts indivises sont grevées des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 1.047.336,486 dinars inscrite le 15/8/1995 au profit de la Banque de l'Habitat (BH).

- Hypothèque volontaire à hauteur de 120.000,000 dinars inscrite le 18/10/1996 au profit de la Banque de l'Habitat (BH).

- Hypothèque volontaire à hauteur de 444.820,000 dinars inscrite le 24/10/2000 au profit de la Banque de l'Habitat (BH).

- Hypothèque volontaire à hauteur de 150.000,000 dinars inscrite le 21/02/2005 au profit de la Banque de l'Habitat (BH).

- Hypothèque volontaire à hauteur de 800.000,000 dinars inscrite le 26/01/2007 au profit de la Banque de l'Habitat (BH).

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 20/02/2019 au profit de saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (569.217,600 dt).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi le 8/7/2019 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine,

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2019402266VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tel : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : Banque de l'Habitat (BH) dûment représentée par son Président Directeur Général dont le siège social est à Tunis, 18 Avenue Mohamed IV domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie :

1- La société tunisienne des Industries Modernes «STIM SA» S.A, sise à la Z.I de Kondar, Sousse, et au Z.I Kondar Sousse, lotissement n°3, B.P 75 M.F : 988187Q

2- Faiçal Ben Ahmed Ben Sghaier, PDG de Société, demeurant au 19 rue Budapest 2074 Mourouj 4, titulaire de la CIN n°03948629

3- Nabil Ben Ahmed Ben Sghaier, Gérant de Société, demeurant au 03 Rue Mouldi Horchani Borj Louzir-Ariana, titulaire de la CIN n°05569839.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises soit 1461 parts revenants à titre de propriété à Faiçal Ben Ahmed Ben Sghaier et Nabil Ben Ahmed Ben Sghaier dans l'immeuble dénommé "Mounira 274" objet du TF n°54828 Tunis d'une superficie totale de 2611 parts. Les parts objet de la vente consistent en un terrain nu sis à l'est de l'Ariana d'une distance approximative de 50 m de l'ouest de l'avenue Abderrahmen Mami liant cité Ennozha et Sokra, près du Stade municipal et la salle sportive.

Les charges : Que le dit titre n'est grevé d'aucune charge que :

1- Une hypothèque volontaire à hauteur de 774.000,000 D inscrite le 23/5/2007 au profit de la BH.

2- Une hypothèque volontaire à hauteur de 774.000,000 D inscrite le 4/01/2010 au profit de la Banque de financement des petites et moyennes entreprises.

3- Une hypothèque volontaire à hauteur de 280.507,000 D inscrite le 30/8/2010 au profit de la société de l'Investissement moderne

4- Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 6/12/2017 au profit de la société arabe de recouvrement des créances.

5- Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 19/3/2019 (au profit du saisissant).

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (192. 852,000D)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi le 15/7/2019 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana, sis à la cité administrative Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2019402268VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Après réduction de 40% de la mise à prix

Tél : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1/ Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire ,élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2/ Débiteur saisi : 1- Noureddine Gharbi cin n°00049226 demeurant à la rue Ibn Charaf El Kairawani n°03 Boumhel El Bassatine Ben Arous En sa qualité de débiteur principal hypothéquant

2- Naima Massaoud épouse Noureddine Gharbi CIN n°00970530 demeurant à rue Ibn Charaf El Kairawani n°03 Boumhel El Bassatine Ben Arous -Ensa qualité de copropriétaire indivis

3/ Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de totalité du titre foncier N° 2637 Ben Arous dénommé «ESSAADA» d'une superficie de 546m² situé à la cité des pins Rue de Libye Hammam Echatt Ben Arous sur lequel est édifié une villa d'un rez-de-jardin de164m² couverts, un RDC de 164m² couverts et un étage de 158 m² couverts composée d'un hall, 4 chambres, une salle de bain.

4/ La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 315.972,000 Dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience

5/ Date et lieu de la vente : La vente aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous sis à la ville de Ben Arous le jeudi 18 juillet 2019 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères , il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2019402306VEPA1

Avis aux créanciers

Avis au public

En vertu d'une décision judiciaire émanant du tribunal de 1ère instance Tunis 2 en date de 16 mai 2019 Mme Olfa Ben Sassi est nommée liquidateur sur l'héritage de Mr Neji Jabnouni.

Et Mr Mohamed Zied Bouali Juge Contrôleur.

2019T00950VEPA2

Désignation d'un liquidateur

En vertu de l'ordonnance sur requête n°60746 du 6 Mai 2019 émanant de président du tribunal de 1ère instance de la Manouba, Mme. Baalouch Nadia a été désignée liquidateur du feu El Adel Ben Salem El Kallel.

Les créanciers sont priés de présenter leurs titres de créance au cabinet du liquidateur à la rue 10200 n°43 - El Wardia 2 - Tunis, Tél : 20.060.026 et ce dans un délai de vingt (20) jours à compter du présent avis au JORT.

2019T00954VEPA2

Avis au public

En vertu d'un jugement en référé émanant du tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 16/4/2019. Mme Olfa Ben Sassi est nommée liquidateur sur l'héritage de Mr (Mme) Zmorda Ben Hdid et Mr (Mme) Dorra Kefi juge contrôleur.

2019T00955VEPA2

Avis au public

En vertu d'une décision judiciaire émanant du tribunal de 1ère instance Tunis 2, Mme Ben Sassi Olfa est nommée liquidateur sur l'héritage de Mr Salah Ben Chalouf et Mr Mohamed Zied Bouali juge contrôleur.

2019T00956VEPA2

Avis aux créanciers

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2018 enregistrée à la recette des finances de Nabeul en date du 6/12/2018 sous le n°18503691 quittance n°M091740 il appert que les associés ont décidé la liquidation de la société SOCEN Sarl ayant le registre de commerce n°B1122781998 et ayant le matricule fiscal n°0450863W et immatriculée à la CNSS sous le n°230509-37, et la nomination de Mr Mohamed Samir Ben Noomene Alaya liquidateur de la société. Les créanciers de la société SOCEN sont appelés à inscrire leurs créances dans un délai de 30 jours de la parution de l'annonce au JORT à l'adresse suivante Avenue Habib Thameur Oued Souhil Nabeul.

2019N00428VEPA2

Mandat judiciaire

Le tribunal de 1ère instance de Mannouba, a prononcé le jugement de référé n°12434 du 25/3/2019 en désignant Mme Jihen Hmaied juge commissaire et Mme Samia Khlifi mandataire judiciaire sise 13 rue Ghandi 1er étage bur4 Tunis (tel : 95 532 517) pour administrer le commune objet immobilier sise à 45 rue République Elmornaguia, titre foncier n°2654 Mannouba se compose d'un bâtiment de deux étages (RDC et premier étage et des locaux commerciaux et un garage.

2019402263VEPA2

Décision de la désignation d'un liquidateur

Suite à une décision du Tribunal de 1ère instance de Manouba rendue le 15 mai 2019, n° inclusion 60823 a été désigné Monsieur Atef Ben Ali, situé à la résidence Jihene n°C0-2 Mourouj 5 Ben Arous le liquidateur de l'association des lionceaux de la foi pour l'apprentissage de saint coran - Oued Ellil. En la personne de son représentant légal.

A cet effet, tous ceux qui prétendent être créanciers où débiteurs de l'association sont appelés à produire leurs créances avec justificatifs nécessaires dans le délai d'un mois à partir de la publication de cette annonce.

2019402282VEPA2

Société SCAT

Tribunal de première instance de Grombalia - Jugement de règlement judiciaire

Affaire 00239 - Date du jugement : 8/4/2019

MF : 0019954P

RC : B1137441997

Matricule CNSS : 55847-72

En date du 8/4/2019 et conformément aux dispositions de la loi n°95-34 du 17/4/1995 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques révisée par la loi n°1199-63 du 15/7/1999, et conformément à la loi n°2003-79 du 29/12/2003 et de tout ce qui a été explicité ci-dessus, le tribunal a statué en première instance de ce qui suit :

1. Que la société SCAT est en état de cessation de paiement de ses dettes et de considérer la date de cessation de paiement de la société SCAT au 11/11/2014.

2. Autorise la société SCAT de continuer ses activités conformément au plan de sauvetage initial réalisé par l'administrateur judiciaire Monsieur Mohamed Haouidhek le 26/6/2018, en le rectifiant partiellement en ce qui concerne la dette de la société STB Invest et ce par son rééchelonnement conformément à l'option n°3 du rapport de sauvetage complémentaire réalisé le 11/3/2019.

3. La nomination de l'administrateur judiciaire Monsieur Mohamed Haouidhek comme contrôleur d'exécution du programme de sauvetage rectifié par le tribunal sous la supervision du juge commissaire madame Najeh Hamdi.

4. L'autorisation d'inscrire ce jugement sur le registre de commerce de la société et le publier sur le journal officiel de la République Tunisienne et de transmettre une copie de ce jugement à la commission de suivi des entreprises en difficultés économiques.

5. Les frais sont à la charge de la société qui a demandé le règlement judiciaire en la personne de son représentant légal.

2019402283VEPA2

Clôture des travaux de liquidation de la société l'Alimentation

(crée en 1929)

En vertu de la décision émanant du tribunal de première instance de Tunis le 3/6/2019 concernant le dossier de liquidation n°576, il a été décidé :

- La clôture des travaux de liquidation de la société l'alimentation SARL- sise au 12 rue Tarek Ben Zied, Mutuelle ville Tunis 1002 dissoute en vertu des statuts enregistrés le 4/3/1929 sous n°581.

- La mise en possession de la totalité de la propriété objet du titre foncier n°70330/17299 aux associés.

- L'inscription de cette décision à la Conservation de la Propriété foncière.

2019402311VEPA2

Liquidation de société aktis - maghreb

Registre de commerce : N°01189282015B

Matricule fiscal : 1421668QAM 000

Siège social : Appartement 1-2 résidence Dar Maghrebiz el Bouhaira rue Lac Windermere les Berges de Lac 1053 Tunis

En vertu de l'ordonnance sur requête 37072 émanent du tribunal de première instance de Tunis le 23/5/2019, Maître Samia Khlifi a été nommée liquidatrice de société iktis maghreb qui procédera leur inventaire et leur gestion et à leur Inventaire des fonds et le Règlement de ses dettes et distribuer Les actions restantes sur tous les partenaires en fonction de leur pourcentage de contribution et nommé madame Wiem Ouni en qualité de juge commissaire.

Il appartient à tous les créanciers de présenter leurs dettes liquidatrice soit directement au bureau sis à 48 rue d'Iran 2ème étage bureau n°5 Lafayette 1002 soit à la lettre recommandée avec accusé dans un délai maximale de 20 jours à partir de cette publication.

Ce délai est augmenté à 30 jours pour les créanciers domiciliés hors de territoire tunisien.

2019402312VEPA2

Décision d'exécution d'un programme de sauvetage

Registre de commerce : N°6163942011A

Matricule fiscal : 1213687 J

Siège social : Rouawguia Zaghwen 1121

En vertu de la décision n°28 rendue par le tribunal de première instance de Zaghouan le 23/5/2019, il a été décidé d'exécuter un programme de sauvetage au profit de Ramzi Nouri et la nomination de madame Sameh Khemiri comme observatrice pour l'exécution de ce programme et le recouvrement de créances Comme c'est prévu sa planification et la Nomination de Mme Faida Kammoun en qualité de juge observateur d'Empêcher le commerçant de céder sa propriété et le matériel nécessaire à l'exercice de son activité pendant la période de mise en œuvre du programme, à moins qu'il n'obtienne une permission du juge observateur.

2019402313VEPA2

Clôture des procédures du règlement judicaire

Société TUNISIAN SHOPPING SHOPPING SPACES-AMEL «T2S»

Siège social : Avenue Habib Bourguiba n°78 Médenine 4100

Registre de commerce n° : B143411996

Matricule Fiscal : 0007948C

M CNSS : 35606-07

Dans le cadre de l'affaire n°2005, le tribunal de première instance de Médenine a décidé le 4/02/2019 ce qui suit :

- La constatation de la réalisation du plan de redressement adopté dans le cadre de l'affaire n°951 du 5/6/2006

- Autorisation de lever toutes les suspensions qui lui a été imposée à la suite du jugement cité ci-dessous.

- La clôture des procédures du règlement judiciaire au profit de la société TUNISIAN SHOPPING SHOPPING SPACES-AMEL «T2S» dans le cadre de l'affaire n°951 du 5 juin 2006 et des procédures subséquentes.

2019402314VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MEDSOFT

SA au capital de 1050 000 dinars

Messieurs les actionnaires de la Société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra jeudi 11 juillet 2019 à partir de 10h au siège de TMI sis Rue du Lac Victoria, les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6- Délégations de pouvoirs.

7- Questions diverses.

2019T00945SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société MEDSOFT

SA au capital de 1 050 000 dinars

Messieurs les actionnaires de la Société sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 11 juillet 2019 à partir de 11h00 à la société TMI rue Lac Victoria -1053 les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Délégation de pouvoirs.

3- Questions diverses.

2019T00946SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société IMMOBILERE INES DE TUNISIE

S.A au capital de 410000

5, Rue Ibn Sina El Menzah 6

Tél : 71235174

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à l'assemblée générale ordinaire de la Société Immobilière Ines de Tunisie qui se tiendra le jeudi 27 juin 2019 à 11 h30 au siège de la Société sise au 5, rue Ibn Sina El Menzah 6, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Lecture et examen du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'activité de la société durant l'exercice 2018

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018

- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales

- Affectation du résultat de l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Pouvoir pour formalités légales

- Questions diverses.

2019T00958SANB3

Convocation

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DU PLASTIQUE

«S. T. I. P.»

Société anonyme

Au capital de 6.300.000 TND

Siège social : Z.I. Route de Amdoun 9000 Béja

R.C. : B 140301997

Matricule CNSS : 65178-91

M.F. : N° 019560 Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries du Plastique S.T.I.P. sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 28 Juin 2019 à 13 heures au siège social de la Société - ZI Route de Amdoun 9000 Béja - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation.

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

3. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

4. Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

5. Approbation des conventions régies par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

6. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Renouvellement du mandat des Administrateurs sortants.

9. Questions diverses.

10. Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à la réunion sont tous à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2019T00974SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires exercice 2018

Société Touristique «LA GAZELLE» S.A

MF : 007992/G/A/M/000

RC : B158821996

Messieurs les actionnaires de la société Touristique «LA GAZELLE», sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 20 juillet 2019 à 9 heures au siège social de la société sis au Marché du Gros Bir Elkassaa, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

- Approbation s'il y a lieu des dits rapports

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux membres du conseil d'administration

- Fixation du montant des jetons de présence.

- Pouvoirs pour formalités.

2019R01634SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société LAND'OR

S.A au capital 4.846.875 dinars

Siège social : Bir Jedid 2054 Khelidia

RC : B1112211997

M.F : 0496254Y

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire annuelle le vendredi 5 juillet 2019 à 11 Heures à l'Hôtel Concorde les Berges du Lac Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire;

- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2018;

- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes pour les comptes individuels arrêtés au 31/12/2018 ;

- Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2018;

- Affectation du résultat de l'exercice 2018 et distribution de dividendes;

- Approbation des conventions relevant de l'application de l'article 200 du Code des sociétés commerciales;

- Fixation du montant des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

- Nomination et/ou renouvellement des mandats des administrateurs;

- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes;

- Lecture du rapport des commissaires aux comptes pour les comptes consolidés arrêtés au 31/12/2018 ;

- Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2018 ;

- Approbation des conventions relevant de l'application de l'article 475 du Code des sociétés commerciales;

- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

Les documents relatifs à ladite assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société à Bir Jedid 2054 Khélidia dans les délais légaux et pendant les horaires d'ouverture.

Cet avis annule et remplace l'avis paru au JORT n°60 du 04/06/2019 sous le numéro 2019 R 1550 SAN B3.

2019R01638SANB3

«MAGHREBIA TECHNOLOGIE & TRAVAUX : M.T.T»

SA au capital de 3.000.000 dinars

RC : B02290 12004

MF : 434421 D

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société «MAGHREBIA TECHNOLOGIES &

TRAVAUX» qu'une assemblée générale ordinaire aura lieu le 5 juillet 2019 au siège social de la société sis au lot 88, ZI Mghira Fouchena et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2018 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

- Affectation des résultats nets de l'exercice 2018 ;

- Quitus pour l'exercice 2018 aux administrateurs;

- Renouvellement du mandat des administrateurs au titre des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

- Fixation des jetons de Présence au titre des exercices 2019 ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes au titre des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

- Questions diverses.

Les actionnaires de la société peuvent assister personnellement ou peuvent donner une procuration à un autre actionnaire pour les représenter.

2019R01639SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société, Manufacture Tunisienne d'Electrode

S.A au capital de 237.600 dinars

Code TVA : 002961 C/ A M 000

Fondouk Choucha Radés 2040

Messieurs les actionnaires de la société anonyme Manufacture Tunisienne d'Electrode «M T E» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le samedi 13 juillet 2019 à 12h au siège social de la société et qui aura à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activités relatif à l'exercice 2018

- Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2018

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

Tous les documents légalement requis sont à votre disposition au siège social de la société.

2019R01644SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société l'Electrode

SA au capital de 6540.000 dinars divisé en 2400 actions nominatives de 2725 dinars

Rue du Pakistan prolongée Ben Arous 2013

M. Fiscal : 003001 P / AM 000

Messieurs les actionnaires de la société anonyme l'Electrode, sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le samedi 13 juillet 2019 à 10h au siège de la société et qui aura à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activités relatif à l'exercice 2018

- Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

- Approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs à l'exercice 2018

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2019R01645SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ETABLISSEMENTS ABDELMOULA - S.A.

Société anonyme

Au capital de : 5431265,000 Dinars

Siège social : 124, rue 4267 - Den Den

Registre de commerce : B1141211997

Matricule fiscal : 011987 P/A/M/000

Mesdames et Messieurs, les actionnaires des Etablissements ABDELMOULA - S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 5 juillet 2019 à 10h au siège social sis au 124, rue 4267 Den Den 2011, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) lecture des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 2018

2) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018

- Quitus au Conseil d'Administration

3) Affectation des résultats

4) Nomination d'un co-commissaire aux comptes.

2019R01648SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Touristique, de Voyages et de Loisirs «Splendid Tours»

S.A. au capital 1 000 000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du Métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au Registre National des Entreprises : 938286 Q A/M/000

N° Affiliation CNSS : 00239427 - 31

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société de Promotion Touristique, de Voyages et de Loisirs «Splendid Tours» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 10 juillet 2019 à 10 heures au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31/12/2018 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du groupe de l'exercice 2018 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice 2018 ;

- Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2018 ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Affectation des résultats ;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

- Nomination de nouveaux administrateurs ;

- Délégation de pouvoirs.

2019R01652SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

CLINIQUE INTERNATIONALE DE SOUSSE

SA au capital de 5.700.000 Dinars

MF : 1420582FAM000

RC : B09184492015

Siège social : Immeuble Zin El Abidine, Avenue Yasser Arafat, 4054, Sousse, Tunisie

Les actionnaires de la Clinique Internationale de Sousse SA sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 9 juillet 2019 à 18H à l'hôtel The Pearl Sousse en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation de capital.

- Réalisation de l'augmentation du capital social de la société par compensation de créances.

- Augmentation du capital social de la société par apport en numéraire, par émission d'actions nouvelles à souscrire et à libérer intégralement à la souscription,

- Modification et mise à jour des statuts.

2019S00735SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires

statuant sur l'exercice 2018

Société «BRIQUETERIE LAHMAR ET COMPAGNIES» BLC

Société anonyme

Au capital de 15 130 500,000 DT

Siège social : Zone Industrielle - 5080 Teboulba

Identifiant Unique : 0318028Y

N° d'affiliation à la CNSS : 145320-14

Les actionnaires de la société «Briqueterie LAHMAR ET COMPAGNIES »BLC, société anonyme, sont convoqués par le conseil d'administration réuni le 11 juin 2019, en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social de la société, le 9 juillet 2019 à dix (10) heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation des modes et délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires;

2/ Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2018 ;

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

4/ Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2018;

5/ Approbation des états financiers de l'exercice 2018;

6/ Approbation des rapports de commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

7/ Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

8/ Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du CSC ;

9/ Quitus aux membres du conseil d'administration, au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général ;

10/ Approbation des jetons de présences alloués aux membres du conseil d'administration ainsi que les rémunérations des membres du comité permanente d'audit ;

11/ Nomination du commissaire aux comptes de la société;

12/ Questions diverses ;

13/ Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018, l'état des cautionnements, avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet de résolutions proposées à l'assemblée, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2019S00747SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société FRIGOMEN S.A.

Capital de 2.094.000 Dinars

Siége social : Rue Chadhli Bouzakoura, Cité Boukhzar Bouhsina Sousse

MF : 1270703KAM000

RC.:B09201002012

Messieurs les actionnaires de la société FRIGOMEN S.A. sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11 juillet 2019 à 10H au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité 2018

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2018 et approbation des conventions réglementées

3- Approbation des états financiers 2018

4- Affectation du résultat 2018

5- Quitus aux Administrateurs

6- Fixation du montant des jetons de présence 2018.

2019S00750SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société du pôle de Compétitivité de Sousse «SPCS»

SA au capital de 35 550 000 de dinars

Siège social : Im. Tunisie Leasing, Av Hédi Karray, Zone Urbaine Nord Tunis

RC : 249942009

MF : 1085144P

Suivant le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 Juin 2019 le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour se réunir le mardi 2 juillet 2019 à 13h au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations, 7 rue Abou Hamed El

Ghazeli - Les Jardins du Japon Montplaisir 1073 - Tunis pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31/12/2018.

2. Lecture des états financiers de l'exercice 2018.

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos au 31/12/2018

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2018.

5. Approbation des conventions réglementées citées au rapport spécial du commissaire aux comptes.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

8. Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018.

9. L'autorisation de la création d'un centre de compétences en tant qu'activité complémentaire de la mission d'animation technologique au sein de la Technopole

10. Questions diverses.

2019S00751SANB3

Société POLYCLINIQUE EZZITOUNA

SA au capital de 4 000 000 Dinars

65, avenue des martyrs Sfax

MF : 043401Z

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE POLYCLINIQUE EZZITOUNA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le 6 juillet 2019 à partir de 12 h au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2018,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018,

- Affectation des résultats de l'exercice 2018,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Quitus aux administrateurs, au PDG et au DGA,

- Nomination des membres du conseil d'administration,

- Nomination du commissaire aux comptes,

- Questions diverses.

2019X00836SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 7/7/2019

POLYCLINIQUE ERRIADH

Société anonyme

Au capital de 3.105.000 dinars

Siège social : Route de Mahdia Km 1.5 - 3002 Sfax

MF : 045170MAM000

Les actionnaires de la Société Polyclinique -ERRIADH- Société anonyme au capital de 3.105.000 dinars, sise route de Mahdia km 1,5 Sfax, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 7 juillet 2019 à 10h à hôtel SYPHAX route Soukra Sfax- en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire hors délais légaux

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation des états financiers 2018 et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2018

- Approbation des conventions réglementées.

- Information des fonctions de direction occupées par les administrateurs et le directeur général dans d'autres sociétés.

- Approbation des jetons de présence pour les administrateurs au titre de l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs et au directeur général pour l'exercice 2018

- Affectation du résultat

- Questions diverses

- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires à la Direction Générale de la société et ce à partir du 22/6/2019.

2019X00846SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018

Société «TUNIVISIONS SFAX»

SA au capital de 37.000 DT

Siège social : Avenue 05 Août immeuble Platinium Etage 5 App n°55 Sfax

Identifiant unique : 1376500 HAM 000

Messieurs les actionnaires :

Nous avons l'honneur de vous inviter pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le samedi 6 juillet 2019 à partir de 11 heures du matin à l'hôtel «Ibis» Sfax, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et discussion du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2018,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018,

- Approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2018,

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018,

- Approbation de conventions prévues dans le rapport spécial du commissaire aux comptes,

- Affectation des résultats de l'exercice 2018,

- Quitus aux administrateurs,

- Questions diverses.

2019B00280SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Union de Briqueteries du Sud Route de Benguerdene Km2 Médenine 4100

Matricule fiscal : 1251162W/A/M/000

N° d'affiliation à la C.N.S.S : 322526-01

Messieurs les Actionnaires de la Société Union de Briqueteries du Sud sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018 qui se tiendra au siège de la Société lundi 8 juillet 2019 à partir de dix heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3- Lecture et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018

4- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux Administrateurs sur la gestion de l'exercice 2018.

6- Affectations de résultat de l'exercice 2018.

2019Z00124SANB3

Convocation

Société TAGGIST S.A

Adresse : 12 Av Touhami Negra Kairouan

Avis à tous les associés, ils sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira au bureau de liquidateur au 12 Av Touhami Negra Kairouan le lundi 8 Juillet 2019 à 11 heures du matin pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport d'avancement des travaux de liquidation

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2013 à 2018

- Approbation du bilan de liquidation au 31 Mai 2019

- Quitus au liquidateur

Nous mettons les documents relatifs à l'AG à la disposition des associés 10 jours avant la date de l'AG.

2019H00127SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire du 6/7/2019

INTERNATIONALE MONASTIR SIDI MANSOUR SA

Au capital de 5 000 000 Dinars

Immeuble Khefacha R9 Stah Jabeur 5000 Monastir

M.F : 1097861C/A/M/000

N° CNSS : 535589-52

Les actionnaires de la société «INTERNATIONALE MONASTIR SIDI MANSOUR» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 6/7/2019 à 8 h du matin, au siège social de la société.

- L'assemblée aura lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration pour l'exercice 2018 ;

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2018 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018,

- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Octroi du Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018;

- Pouvoir pour accomplissement des formalités.

- Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2019P00264SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société du Complexe Industriel et Technologique de Tozeur

Société anonyme

Capital : 1.000.000 dinars

Siège social : Cyber parc de Tozeur, Tozeur

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 5 juillet 2019 à 10h au bureau de la SODIS à Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité de la société pour l'année 2018

2. Lecture et approbation des états financiers ainsi que le rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

3. lecture et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

4. Fixation du montant des Jetons de présence

5. Quitus aux Administrateurs

2019100042SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

TUNISACIER SA

Société anonyme en cours de liquidation

Au capital de 7.000.000 dinars

Siège social : Parc d'Activités Economiques, 7000 Bizerte

Matricule fiscal : 533198/T/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TUNISACIER SA, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 5 juillet 2019 à 9 heures au siège de la société ILVA Spa à Milano (Italie), Viale Certosa 239, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Avancement travaux de liquidation,

- Renouvellement de mandat du liquidateur,

- Quitus au Liquidateur,

- Questions diverses.

Tous les documents se rapportant à la présente réunion sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la liquidation fixé au Parc d'Activités Economiques, 7000 Bizerte.

2019402270SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

ILVA MAGHREB SA

Société anonyme en cours de liquidation

Au capital de 1.800.000 dinars

Siège social : 34, Place du 14 Janvier 2011 - Tunis

Matricule fiscal : 002491 S/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ILVA MAGHREB SA, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 5 juillet 2019 à 10 heures au siège de la société ILVA Spa à Milano (Italie), Viale Certosa 239, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Avancement travaux de liquidation,

- Renouvellement de mandat du liquidateur,

- Quitus au liquidateur,

- Questions diverses.

Tous les documents se rapportant à la présente réunion sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la liquidation fixé au Parc d'Activités Economiques, 7000 Bizerte.

2019402271SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications

«SO.T.E.TEL»

Société anonyme

Au capital de 23.184.000 DT

Sise rue des Entrepreneurs -Z.I-Charguia 2 - Aéroport Tunis

MF : 000MA13889/X

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications «SO.T.E.TEL» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 5 juillet 2019 à partir de 9h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de l'Entreprise), angle avenue principale, rue du Lac Turkana, les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférant à l'exercice 2018;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2018;

5. Quitus aux Administrateurs;

6. Jetons de présences;

7. Renouvellement du mandat/Ratification de la nomination d'un Administrateur;

8. Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices : 2019-2020-2021 ;

9. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal conformément aux dispositions de l'article 280 du code des sociétés commerciales.

A cet effet, les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications «SOTETEL » sont convoqués pour y assister.

2019402290SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

VINCCI MEDITERRANEE SA

Société anonyme

Capital social : 12.800.310 DT

Résidence Myriam, Rue du Lac Viva, Les Berges du Lac, BP. 104,1053 Tunis

M.F. : 769558/D

Suite au Conseil d'Administration de la société en date du 11/6/2019, les Actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le mercredi 31 juillet 2019 à 10H au Cabinet Maître Donia Hedda Ellouze sis au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère 1002 Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée,

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2018,

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées,

4. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des Etats financiers au titre du même exercice,

5. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2018 ;

6. Quitus aux administrateurs.

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire :

Suite au Conseil d'Administration de la société en date du 11/6/2019, les Actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le Mercredi 31 Juillet 2019 à 11H au Cabinet Maître Donia Hedda Ellouze sis au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1. Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

2019402295SANB3

Convocation pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire en date du 4 juillet 2019

SOCIETE LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION «GIF FILTER» SA

Société anonyme

Faisant appel public à l'épargne

Cotee Au Marché de La Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Au capital social de 10.563.994 dinars tunisiens

Siège social : GP1 Km 35 8030 Grombalia - Tunisie

Identifiant unique : 6874 X

Les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION «GIF FILTER» SA, société anonyme de droit tunisien faisant appel public à l'épargne, cotée au marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, au capital social de dix millions cinq cent soixante trois mille neuf cent quatre-vingt-quatorze Dinars Tunisiens (10.563.994 TND), sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le jeudi 4 juillet 2019 à partir de 8H à Hôtel Golden Tulip Carthage Tunis, sis à la Rue de la République, La Marsa 2078, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3. Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

4. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs;

9. Allocation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit;

10. Renouvellement du mandat de certains administrateurs de la Société; et

11. Pouvoirs pour formalités.

2019402304SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ANIMATION TOURISTIQUE

DINA CLUB

SA au capital 1.010.000 Dinars

RC : B158631998

MF : 492769E

Messieurs les actionnaires de la Société d'Animation Touristique DINA CLUB sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 18 juillet 2019 à 11 heures du matin à l'Hôtel Regency Tunis sis à Gammarth et qui aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire après le délai légal.

2) Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

3) Rapport général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4) Approbation des états financiers et des bilans relatifs à l'exercice 2018.

5) Approbation éventuelle des conventions faisant l'objet du rapport spécial du commissaire aux comptes.

6) Affectation des résultats.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Fixation des jetons de présence.

9) Renouvellement du conseil d'administration.

10) Nomination d'un commissaire aux comptes.

11) Délégation de pouvoirs.

2019402315SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société CTKD SICAR

Société anonyme

Capital : 10643,700 Dinars Tunisiens

Siège social : Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Registre de commerce : B01217152018

Matricule fiscal : 1589588Q

La Société CTKD SICAR convoque ses actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 juin 2019 à 14 Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2018.

2. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3. Approbation des états financiers pour l'exercice 2018.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018.

6. Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

7. Pouvoirs.

2019402320SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

MEDITERRANEAN INDUSTRIAL GROUPE «MIG»

Société anonyme

Au capital social de 7.883,442 dinars tunisiens

Siège social : Route de Mahdia Km 10 Sakiet Eddayer Sfax

Identifiant unique : 017744X

Les actionnaires de la société MEDIRTERRANEAN INDUSTRIAL GROUPE «MIG», société anonyme de droit tunisien, au capital social de sept millions huit cent quatre vingt trois mille quatre cents quarante-deux Dinars Tunisiens (7.883.442 TND), sont convoqués à une assemblée générale ordinaire prévue pour le vendredi 5 juillet 2019, à 8H à la Rue 8600, 28 Zone Industrielle de la Charguia Tunis - Carthage 2035, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de la présente assemblée générale ordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers .de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2917 ;

8. Allocation des jetons de présence aux administrateurs;

9. Renouvellement des mandats des administrateurs de la société;

10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes de la Société;

11. Nomination d'un co-commissaire aux comptes; et

12. Pouvoirs pour formalités.

2019402327SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire

de la Société d'Articles Hygiéniques «SAH» le vendredi 5 juillet 2019

Société D'ARTICLES HYGIENIQUES «SAH»

Société anonyme

Au capital de 60.319.165 D.T

Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

MF : 492586 Z/A/M/000

RC : B151092003

CNSS : 50/187163

La Société d'Articles Hygiéniques «SAH» invite les actionnaires de la société, à assister à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le vendredi 5 juillet 2019, à partir de 10h au siège de la société sis à Zriba Zaghouane, en vue de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2018 et du rapport de gestion du groupe;

2- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2018 de la société SAH et du groupe SAH et approbation des états financiers SAH ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2018;

3- Affectation du résultat de l'exercice 2018;

4- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

6- Attribution des jetons de présence 2018 aux membres du Conseil d'Administration;

7- Allocation aux, membres du Comité permanent d'audit d'une rémunération relative à l'exercice de leur activité en 2018;

8- Mandats des administrateurs;

9- Nomination d'un commissaire aux comptes;

10- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à l'assemblée générale ordinaire, seront mis à votre disposition au siège social de la société sis au n°5 Rue 8610 ZI Charguia 1 - Tunis.

2019402328SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la société «nouvelle société huilerie ayedi» dont le siège social est situé à Menzel Mhiri délégation Menzel Mhiri du gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Kairouan sous le n°9636 en date du 28 mai 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise Menzel Mhiri délégation Menzel Mhiri du gouvernorat du Kairouan, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux siège de la délégation de Menzel Mhiri Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Menzel Mhiri ou le gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la société nationale de distribution des pétroles dont le siège social est situé à l'Avenue Med Ali Akid cité olympique 1003 El Khadra Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous n°56 en date du 27 février 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en un dépôt de stockage et de distribution d'hydrocarbures liquides (dépôt de carburant pour navire) située à la zone pétrolière de Radés du gouvernorat de Ben Arous et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous et de la municipalité de Radés.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Ben Arous ou le président de la municipalité de Radés ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Madame Fatma Ben Boubaker Ben Ali Ben Ahmed titulaire de la carte d'identité nationale n°03869693 déclare la perte du titre de propriété n°03/10783 daté du 16/01/2006, objet du titre foncier n°16221 Mahdia. Une attestation de perte a été délivrée sous par le Poste de Garde Nationale de Charbene sous le n°2914 du 30/5/2019.

2019S00740DIVD2

Donation de parts sociales

En vertu de l'acte Notarié de Donation rédigé en date du 27/11/2018 par les Notaires Messieurs Ayachi Mohsen et Nabil, Monsieur Ben Hadj Salem Samir a cédé à ses quatre enfants, à savoir Moncef, Aziza, Omar et Khadija Ben Hadj Salem, seize mille (16.000) parts sociales qu'il détenait dans le capital de la Société de Promotion immobilière «les Asters» et ce à raison de quatre Mille (4.000) parts sociales pour chacun.

2019S00745DIVD2

Avis

Les héritiers de Salem Gafsi déclare avoir perdu le titre de propriété d'une parcelle de terre 362.50 avec construction située à route Mahdia km 3 et ils veulent extraire un autre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2019X00827DIVD2

Avis

Ben Salah Nabiha annonce qu'elle possède un local à Sfax Avenue El Kasr effectuer par l'acte qui a été fait le 29/5/2016 elle a perdu le titre de propriété et elle désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2019X00829DIVD2

Avis

Suite à la décision n°19/00894 délivrée par le gouvernorat de Médenine en date du 13/5/2019 concernant l'ouverture de la suscription dans le but de l'entretien de la mosquée Elgattar - Beni Khedache.. Il est déclaré que le fonds (agrents) seront sommés sur le compte courant postale ou bancaire ainsi à l'aide de la vente des tronçons libellés dans les incisions de la suscription dans un délai qui ne dépasse pas 12 mois à partir de la remise de l'autorisation.

2019M00252DIVD2

Déclaration de perte de titre foncier

Mr Bachir Ben Ismail Ben Mohamed Ben Nejma titulaire d'une carte d'identité nationale 00464109 avise avoir perdu son titre de propriété du bien immobilier faisant l'objet du titre foncier n°69890 Monastir sis à Mzawgha Zarmdine Monastir et veut extraire un nouveau titre.

Un certificat de perte a été délivré par la garde nationale le 13 avril 2019 sous n° 832.

2019P00265DIVD2

Assurances COMAR

ACTIF DU BILAN AU 31/12/2018

	Exercice 2018			Exercice 2017
A C T I F	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC11 Investissements de recherche et développement	150 056,577	0,000	150 056,577	2 557 338,063
AC12 Concessions,Brevets,licences,Marques	14 156 975,271	9 228 062,837	4 928 912,434	1 743 523,745
AC13 Fonds commercial	15 000,000	0,000	15 000,000	15 000,000
AC1 Actifs incorporels	**14 322 031,848**	**9 228 062,837**	**5 093 969,011**	**4 315 861,808**
AC21 Installations techniques et machines	19 242 769,711	14 910 785,760	4 331 983,951	3 542 001,907
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	943 826,858	878 075,208	65 751,650	74 385,499
AC2 Actifs corporels d'exploitation	**20 186 596,569**	**15 788 860,968**	**4 397 735,601**	**3 616 387,406**
AC31 Terrains et constructions	**71 671 065,679**	**15 280 544,403**	**56 390 521,276**	**49 555 289,196**
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	13 824 541,362	7 530 768,196	6 293 773,166	6 680 397,814
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	57 846 524,317	7 749 776,207	50 096 748,110	42 874 891,382
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	**326 562 736,145**	**11 229 645,525**	**315 333 090,620**	**283 498 484,698**
AC321 Parts dans les entreprises liées	83 269 098,512	3 247 945,289	80 021 153,223	72 834 818,286
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	203 087 542,633	7 981 700,236	195 105 842,397	195 134 171,412
AC324 Bons et obligations des entreprises avec lien de participation	40 206 095,000	0,000	40 206 095,000	15 529 495,000
AC33 Autres placements financiers	**198 119 924,340**	**2 141 225,361**	**195 978 698,979**	**194 782 317,392**
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	49 600 109,128	2 141 225,361	47 458 883,767	43 888 772,937
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	142 811 740,000	0,000	142 811 740,000	143 284 880,000
AC334 Autres prêts	5 704 923,385	0,000	5 704 923,385	7 605 512,628
AC336 Autres	3 151,827	0,000	3 151,827	3 151,827
AC34 Créances pour espèces déposées auprés des entreprises cédant	**10 615 973,323**	**0,000**	**10 615 973,323**	**2 280 450,067**
AC3 Placements	**606 969 699,487**	**28 651 415,289**	**578 318 284,198**	**530 116 541,353**
AC510 Provisions pour primes non acquises	10 103 433,138	0,000	10 103 433,138	11 945 344,116
AC530 Provisions pour sinistres (vie)	192 272,000	0,000	192 272,000	93 365,000
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)	55 354 439,989	0,000	55 354 439,989	44 618 211,900
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques	**65 650 145,127**	**0,000**	**65 650 145,127**	**56 656 921,016**
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	**97 333 037,740**	**41 987 202,855**	**55 345 834,885**	**50 284 829,341**
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	3 101 540,634	0,000	3 101 540,634	3 519 594,552
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	74 835 876,036	41 987 202,855	32 848 673,181	33 844 053,317
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	19 395 621,070	0,000	19 395 621,070	12 921 181,472
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	**6 275 024,065**	**792 013,004**	**5 483 011,061**	**1 835 869,282**
AC63 Autres créances	**12 379 925,520**	**0,000**	**12 379 925,520**	**3 829 657,063**
AC631 Personnel	216 147,613	0,000	216 147,613	188 168,792
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	8 617 202,208	0,000	8 617 202,208	1 624 275,554
AC633 Débiteurs divers	3 546 575,699	0,000	3 546 575,699	2 017 212,717
AC6 Créances	**115 987 987,325**	**42 779 215,859**	**73 208 771,466**	**55 950 355,686**
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	**1 116 592,562**	**0,000**	**1 116 592,562**	**11 550 901,793**
AC72 Charges reportées	**11 623 388,237**	**0,000**	**11 623 388,237**	**10 034 035,711**
AC73 Comptes de régularisation Actif	**9 320 545,389**	**0,000**	**9 320 545,389**	**9 122 898,938**
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	5 495 684,632	0,000	5 495 684,632	5 899 197,024
AC733 Autres comptes de régularisation	3 824 860,757	0,000	3 824 860,757	3 223 701,914
AC75 Autres	**13 608,077**	**0,000**	**13 608,077**	**32 515,912**
AC7 Autres éléments d'actifs	**22 074 134,265**	**0,000**	**22 074 134,265**	**30 740 352,354**
TOTAL DE L'ACTIF	**845 190 594,621**	**96 447 554,953**	**748 743 039,668**	**681 396 419,623**

Assurances COMAR

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31/12/2018

	Exercice 2018	Exercice 2017
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**Montant Net**	**Montant Net**
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	50 000 000,000	50 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital	116 117 499,697	78 098 568,522
CP4 Autres capitaux propres	32 330 686,647	52 852 980,647
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	**198 448 186,344**	**180 951 549,169**
CP6 Résultat de l'exercice	27 280 538,529	32 496 637,175
Total capitaux propres avant affectation	**225 728 724,873**	**213 448 186,344**
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	**3 829 655,527**	**3 844 535,022**
PA310 Provisions pour primes non acquises	61 425 913,700	56 987 013,308
PA320 Provisions d'assurance vie	3 723 669,844	4 718 878,712
PA330 Provision pour sinistres (vie)	2 918 094,381	3 206 849,224
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	328 790 758,072	293 533 584,509
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	16 105,907	24 235,898
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie	6 301 155,940	5 685 460,532
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	15 702 035,472	14 857 574,329
PA361 Autres povisions techniques (non vie)	15 723 319,636	12 020 159,102
PA3 Provisions techniques brutes	**434 601 052,952**	**391 033 755,614**
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	**52 945 661,848**	**42 210 590,205**
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	**8 299 477,585**	**9 807 659,526**
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	**743 591,506**	**837 149,803**
PA63 Autres dettes	**10 449 618,786**	**13 576 512,221**
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	3 084 697,952	2 820 304,672
PA632 Personnel	84 563,475	43 080,744
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 377 127,577	9 049 538,415
PA634 Créditeurs divers	1 903 229,782	1 663 588,390
PA6 Autres dettes	**19 492 687,877**	**24 221 321,550**
PA71 Compte de régularisation Passif	**8 281 601,470**	**6 638 030,887**
PA73 Avoirs en banque	**3 863 655,120**	**0,000**
PA7 Autres passifs	**12 145 256,590**	**6 638 030,887**
Total du passif	**523 014 314,794**	**467 948 233,278**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	**748 743 039,668**	**681 396 419,623**

Assurances COMAR

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE AU 31/12/2018

	2018			2017
	Opérations brutes	**Cessions et/ou rétrcessions**	**Opérations nettes**	**Opérations nettes**
PRNV11 Primes émises et acceptées	204 379 286,993	-29 630 753,724	174 748 533,269	155 489 751,486
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-4 438 900,392	-1 841 910,978	-6 280 811,370	-2 093 070,016
PRNV1 Primes acquises	199 940 386,601	-31 472 664,702	168 467 721,899	153 396 681,470
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	24 343 513,387		24 343 513,387	16 650 125,866
PRNV2 Autres produits techniques	85 755,000	0,000	85 755,000	75 830,940
CHNV11 Montants payés	-109 492 775,667	12 122 584,540	-97 370 191,127	-96 798 764,613
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-35 872 868,971	10 736 228,089	-25 136 640,882	-1 350 682,999
CHNV1 Charges de sinistres	-145 365 644,638	22 858 812,629	-122 506 832,009	-98 149 447,612
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	-3 703 160,534		-3 703 160,534	294 826,803
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-360 000,942		-360 000,942	-490 946,593
CHNV41 Frais d'acquisition	-36 640 650,707	0,000	-36 640 650,707	-31 271 866,624
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	1 589 352,526	0,000	1 589 352,526	1 210 125,328
CHNV43 Frais d'administration	-22 026 893,522	0,000	-22 026 893,522	-17 725 483,716
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	0,000	7 969 313,734	7 969 313,734	8 871 395,013
CHNV4 Frais d'exploitation	-57 078 191,703	7 969 313,734	-49 108 877,969	-38 915 829,999
CHNV5 Autres charges techniques	-456 303,865		-456 303,865	-425 747,000
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-633 517,297		-633 517,297	-9 030,389
RTNV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	16 772 836,009	-644 538,339	16 128 297,670	32 426 463,486

Assurances COMAR

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE AU 31/12/2018

	2018			2017
	Opérations brutes	**Cessions et/ou rétrcessions**	**Opérations nettes**	**Opérations nettes**
PRV11 Primes émises et acceptées	3 672 713,801	-214 172,728	3 458 541,073	3 483 834,202
PRV1 Primes	3 672 713,801	-214 172,728	3 458 541,073	3 483 834,202
PRV2 Produits de placements	811 392,461		811 392,461	667 875,771
CHV11 Montants payés	-1 624 512,541	215 119,581	-1 409 392,960	-1 402 428,660
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	296 884,834	98 907,000	395 791,834	-58 070,904
CHV1 Charges de sinistres	-1 327 627,707	314 026,581	-1 013 601,126	-1 460 499,564
CHV21 Provision d'assurance vie	995 208,868	0,000	995 208,868	1 143 606,167
CHV22 Autres provisions techniques (var de la prov pour égalisatio	-210 943,846	0,000	-210 943,846	-47 457,520
CHV2 Variation des autres provisions techniques	784 265,022		784 265,022	1 096 148,647
CHV41 Frais d'acquisition	-415 591,811	0,000	-415 591,811	-348 842,029
CHV43 Frais d'administration	-355 010,206	0,000	-355 010,206	-288 518,725
CHV45 Commissions reçues des réassureurs	0,000	31 000,909	31 000,909	72 830,917
CHV4 Frais d'exploitation	-770 602,017	31 000,909	-739 601,108	-564 529,837
RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE	3 170 141,560	130 854,762	3 300 996,322	3 222 829,219

Assurances COMAR

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2018

	2018	2017
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie	**16 128 297,670**	**32 426 463,486**
RTV Résultat technique de l'assurance vie	**3 300 996,322**	**3 222 829,219**
PRNT11 Revenus des placements	33 797 514,026	30 638 774,541
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements	3 078 146,745	2 492 473,751
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	8 371 445,122	2 886 997,592
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)	**45 247 105,893**	**36 018 245,884**
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-4 379 048,732	-3 600 021,737
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-1 669 366,833	-4 951 251,371
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-978 503,615	-695 833,174
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)	**-7 026 919,180**	**-9 247 106,282**
CHNT21 Produits des placements transférés non vie	-24 343 513,387	-16 650 125,866
CHNT22 Produits des placements transférés vie	-811 392,461	-667 875,771
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique	**-25 154 905,848**	**-17 318 001,637**
PRNT2 Autres produits non techniques	**353 564,382**	**441 704,172**
CHNT3 Autres charges non techniques	**-1 256 584,678**	**-1 125 515,242**
Résultat provenant des activités ordinaires	**31 591 554,561**	**44 418 619,600**
CHNT4 Impôt sur le résultat 2018	**3 879 914,406**	**10 431 734,600**
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	**27 711 640,155**	**33 986 885,000**
CHNT5 Pertes extraordinaires	**431 101,626**	**1 490 247,825**
Résultat extraordinaire	**431 101,626**	**1 490 247,825**
Résultat net de l'exercice	**27 280 538,529**	**32 496 637,175**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	**27 280 538,529**	**32 496 637,175**

Assurances COMAR

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2018

	2018	2017
* Encaissements des primes reçues des assurés	194 859 877,580	196 440 368,797
* Encaissements des primes reçues (Acceptations)	8 032 064,533	20 850 506,142
* Décaissements des primes pour les cessions	-16 661 514,556	-31 984 826,297
* Sommes versées pour paiement des sinistres	-91 695 742,852	-75 879 382,258
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-6 091 331,442	-15 099 141,094
* Encaissements des sinistres pour cessions	2 025 278,700	9 167 343,840
* Commissions versées aux intermédiaires	-20 489 994,788	-19 178 487,579
* Commissions reçues sur les cessions	4 196 754,175	8 129 383,225
* Commissions versées sur les acceptations	-2 290 201,675	-5 570 011,854
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-20 286 477,739	-19 650 731,663
* Variation des dépôts auprés des cédantes	49 121,388	-158 040,074
* Variation des éspèces reçues des cessionnaires	9 101 341,562	2 822 758,233
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-231 247 084,783	-176 300 856,703
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	225 437 853,853	168 907 536,210
* Produits financiers reçus	34 678 747,117	29 559 979,195
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-24 209 363,444	-19 974 206,898
* Impôts sur les bénéfices payés	-8 002 005,575	-4 248 025,572
* Autres mouvements	-21 616 933,474	-26 930 885,917
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**35 790 388,580**	**40 903 279,733**
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-7 987 847,931	-9 429 282,485
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	123 031,000	0,000
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-4 224 760,000	0,000
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprés d'entreprises liéesou avec un lien de participation	-169 500 000,000	-6 857 530,000
* Encaissements provenant de la cession de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	146 500 000,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**-35 089 576,931**	**-16 286 812,485**
* Dividendes et autres distributions	-14 998 776,000	-13 539 276,985
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**-14 998 776,000**	**-13 539 276,985**
Variation de Trésorerie	**-14 297 964,351**	**11 077 190,263**
Trésorerie de début d'exercice	**11 550 901,793**	**473 711,530**
Trésorerie de fin d'exercice	**-2 747 062,558**	**11 550 901,793**

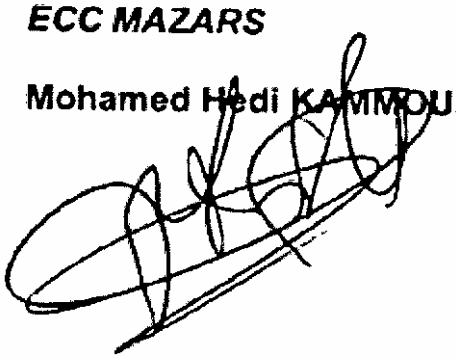
Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « COMAR », au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Les Commissaires aux Comptes

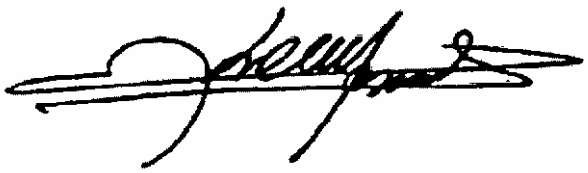
ECC MAZARS

Mohamed Hedi KAMMOUN



FINOR

Karim DEROUICHE



2019R01650BCFA5

ASSURANCES HAYETT

ACTIF DU BILAN AU 31/12/2018

A C T I F	Exercice 2018			Exercice 2017
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	7 560 700,697	3 779 495,859	3 781 204,838	3 101 556,955
AC14 Acomptes versés	155 835,154		155 835,154	1 434 444,433
AC1 Actifs incorporels	**7 716 535,851**	**3 779 495,859**	**3 937 039,992**	**4 536 001,388**
AC21 Installations techniques et machines	1 190 565,046	907 484,496	283 080,550	177 798,758
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	38 328,495	37 037,740	1 290,755	2 583,293
AC2 Actifs corporels d'exploitation	**1 228 893,541**	**944 522,236**	**284 371,305**	**180 382,051**
AC31 Terrains et constructions	**2 066 619,880**	**529 323,370**	**1 537 296,510**	**1 591 287,960**
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	2 066 619,880	529 323,370	1 537 296,510	1 591 287,960
AC32 Autres placements financiers	**53 900 862,270**	**80 154,000**	**53 820 708,270**	**43 696 878,270**
AC323 Parts dans les entreprises avec liens de participations	9 634 912,270	80 154,000	9 554 758,270	9 597 448,270
AC324 Bons et Obligations emis par les entreprises avec liens de participations	44 265 950,000		44 265 950,000	34 099 430,000
AC33 Autres placements financiers	**202 939 749,200**	**166 440,677**	**202 773 308,523**	**178 730 349,391**
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	14 048 100,760	166 440,677	13 881 660,083	10 366 729,343
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	162 682 809,400		162 682 809,400	154 609 579,400
AC334 Autres prêts	6 207 839,040		6 207 839,040	5 253 040,648
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	20 000 000,000		20 000 000,000	8 500 000,000
AC336 Autres	1 000,000		1 000,000	1 000,000
AC3 Placements	**258 907 231,350**	**775 918,047**	**258 131 313,303**	**224 018 515,621**
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	**6 600 553,950**	**381 402,282**	**6 219 151,668**	**7 276 252,395**
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	23 840,592		23 840,592	321 013,613
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	6 576 713,358	381 402,282	6 195 311,076	6 955 238,782
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	**0,000**	**0,000**	**0,000**	**0,000**
AC63 Autres créances	**13 271 154,097**	**19 611,189**	**13 251 542,908**	**12 564 523,479**
AC631 Personnel	34 993,487	19 611,189	15 382,298	0,000
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	13 194 185,568		13 194 185,568	12 546 276,446
AC633 Débiteurs divers	41 975,042		41 975,042	18 247,033
AC6 Créances	**19 871 708,047**	**401 013,471**	**19 470 694,576**	**19 840 775,874**
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	**1 054 439,549**	**0,000**	**1 054 439,549**	**14 878 297,196**
AC72 Charges reportées	**642 753,372**	**0,000**	**642 753,372**	**752 275,490**
AC721 Frais d'acquisitions reportés	642 753,372		642 753,372	752 275,490
AC73 Comptes de régularisation Actif	**11 960 401,040**	**46 745,326**	**11 913 655,714**	**9 389 885,632**
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	9 423 641,492	46 745,326	9 376 896,166	7 524 543,433
AC733 Autres comptes de régularisation	2 536 759,548		2 536 759,548	1 865 342,199
AC75 Autres	**193 152,109**	**0,000**	**193 152,109**	**193 011,628**
AC7 Autres éléments d'actifs	**13 850 746,070**	**46 745,326**	**13 804 000,744**	**25 213 469,946**
TOTAL DE L' ACTIF	**301 575 114,859**	**5 947 694,939**	**295 627 419,920**	**273 789 144,880**

En Dinar Tunisien

ASSURANCES HAYETT

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31/12/2018

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Exercice 2018 Montant Net	Exercice 2017 Montant Net
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	**15 000 000,000**	**15 000 000,000**
CP2 Réserves et primes liées au capital	**8 711 748,413**	**6 060 708,634**
CP4 Autres capitaux propres	**2 243 845,923**	**2 935 590,599**
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	**25 955 594,336**	**23 996 299,233**
CP6 Résultat de l'exercice	**4 764 330,670**	**3 459 295,103**
Total capitaux propres avant affectation	**30 719 925,006**	**27 455 594,336**
Passifs		
PA23 Autres provisions	350 000,000	350 000,000
PA2 Provisions pour autres risques et charges	**350 000,000**	**350 000,000**
PA320 Provisions d'assurance vie	243 442 346,568	227 308 952,487
PA330 Provision pour sinistres (vie)	9 616 932,856	9 438 557,773
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (v	3 536 293,715	2 608 264,065
PA3 Provisions techniques brutes	**256 595 573,139**	**239 355 774,325**
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	**380 741,432**	**271 375,291**
PA622 Autres	380 741,432	271 375,291
PA63 Autres dettes	**5 381 352,417**	**4 468 103,563**
PA632 Personnel	16 418,049	15 263,481
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 730 892,846	3 940 280,040
PA634 Créditeurs divers	634 041,522	512 560,042
PA6 Autres dettes	**5 762 093,849**	**4 739 478,854**
PA71 Compte de régularisation Passif	**2 199 827,926**	**1 888 297,365**
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	2 199 827,926	1 888 297,365
PA7 Autres passifs	**2 199 827,926**	**1 888 297,365**
Total du passif	**264 907 494,914**	**246 333 550,544**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	**295 627 419,920**	**273 789 144,880**

En Dinar Tunisien

ASSURANCES HAYETT

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE AU 31/12/2018

	2018			2017
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV11 Primes émises et acceptées	44 320 570,294	-782 765,846	43 537 804,448	45 011 575,621
PRV1 Primes	**44 320 570,294**	**-782 765,846**	**43 537 804,448**	**45 011 575,621**
PRV21 Revenus des placements	16 451 804,956		16 451 804,956	14 331 082,471
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	679 635,666		679 635,666	870 612,755
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	1 340 070,904		1 340 070,904	174 593,613
PRV2 Produits de placements	**18 471 511,526**	**0,000**	**18 471 511,526**	**15 376 288,839**
PRV4 Autres produits techniques	**0,000**	**0,000**	**0,000**	**4 151,976**
CHV11 Montants payés	-27 450 094,692	146 194,385	-27 303 900,307	-23 940 790,483
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-1 106 404,733		-1 106 404,733	-966 578,943
CHV1 Charges de sinistres	**-28 556 499,425**	**146 194,385**	**-28 410 305,040**	**-24 907 369,426**
CHV21 Provision d'assurance vie	-16 023 564,360		-16 023 564,360	-20 391 958,486
CHV22 Autres provisions techniques	-109 829,721		-109 829,721	-11 560,696
CHV2 Variation des autres provisions techniques	**-16 133 394,081**	**0,000**	**-16 133 394,081**	**-20 403 519,182**
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	**0,000**	**406 407,167**	**406 407,167**	**304 892,504**
CHV41 Frais d'acquisition	-7 136 104,868		-7 136 104,868	-7 176 659,573
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	-109 522,118		-109 522,118	-185 481,602
CHV43 Frais d'administration	-2 224 647,613		-2 224 647,613	-2 069 478,239
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		99 965,451	99 965,451	113 662,849
CHV4 Frais d'exploitation	**-9 470 274,599**	**99 965,451**	**-9 370 309,148**	**-9 317 956,565**
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intér	-156 036,874		-156 036,874	-130 866,848
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-300 058,055		-300 058,055	-240 651,487
CHV9 Charges de placements	**-456 094,929**	**0,000**	**-456 094,929**	**-371 518,335**
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	**-1 895 916,535**	**0,000**	**-1 895 916,535**	**-1 516 648,636**
RTV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	**6 279 902,251**	**-130 198,843**	**6 149 703,408**	**4 179 896,796**

En Dinar Tunisien

ASSURANCES HAYETT

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2018

	2018	2017
RTV Résultat technique de l'assurance vie	**6 149 703,408**	**4 179 896,796**
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	**1 895 916,535**	**1 516 648,636**
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-204 494,100	-158 747,658
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements et de changes	-78 906,433	-89 600,817
CHNT1 Charges des placements	**-283 400,533**	**-248 348,475**
PRNT2 Autres produits non techniques	**86 109,154**	**40 146,562**
CHNT3 Autres charges non techniques	**-388 909,094**	**-292 248,397**
Résultat provenant des activités ordinaires	**7 459 419,470**	**5 196 095,122**
CHNT4 Impôt sur le résultat	**-2 425 579,920**	**-1 519 700,000**
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	**5 033 839,550**	**3 676 395,122**
CHNT5 Pertes extraordinaires	**-269 508,880**	**-217 100,019**
Résultat extraordinaire	**-269 508,880**	**-217 100,019**
Résultat net de l'exercice	**4 764 330,670**	**3 459 295,103**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPT	**4 764 330,670**	**3 459 295,103**

En Dinar Tunisien

ASSURANCES HAYETT

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2018

	2018	2017
* Encaissements des primes reçues du réseau	43 243 949,006	43 829 374,508
* Décaissements des primes pour les cessions	-228 744,269	-277 787,025
* Sommes versées pour paiement des sinistres (Rachat, Rentes et Capitaux échus)	-23 746 559,181	-22 460 657,732
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	6 440,030	0,000
* Encaissements des sinistres pour cessions	-12 588,656	50 675,122
* Commissions versées aux intermédiaires	-3 193 474,757	-3 705 638,627
* Commissions reçues sur les cessions	39 173,217	52 231,314
* Commissions versées sur les acceptations	13 354,678	0,000
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-4 796 051,860	-5 446 614,803
* Variation des éspèces reçues des cessionnaires	-2 997,400	0,000
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-145 072 672,205	-114 074 961,433
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	129 551 253,101	101 153 239,978
* Produits financiers reçus	14 857 735,745	13 070 360,388
* Impôts sur les bénéfices payés	-2 780 043,427	-2 347 426,329
* Autres mouvements	84 086,772	877 660,850
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**7 962 860,794**	**10 720 456,211**
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-286 868,441	-868 047,079
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-131 500 000,000	-56 500 000,000
* Encaissements provenant de la cession de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	111 500 000,000	61 500 000,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**-20 286 868,441**	**4 131 952,921**
* Dividendes et autres distributions	-1 499 850,000	-1 499 810,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**-1 499 850,000**	**-1 499 810,000**
Variation de Trésorerie	**-13 823 857,647**	**13 352 599,132**
Trésorerie de début d'exercice	**14 875 935,980**	**1 523 336,848**
Trésorerie de fin d'exercice	**1 052 078,333**	**14 875 935,980**

En Dinar Tunisien

Opinion du commissaire aux comptes

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2019R01651BCFA5

SNCFT
ETATS FINANCIERS 2017
(en DT)

BILAN

ACTIFS	DU 1 JANVEIR AU 31 DECEMBRE 2017	DU 1 JANVEIR AU 31 DECEMBRE 2016
ACTIFS NON COURANTS		
ACTIFS IMMOBILISES		
Immobilisations incorporelles	5 557 415,671	5 626 180,571
Moins : amortissements	-5 141 593,612	-4 592 016,990
	415 822,059	**1 034 163,581**
Immobilisations corporelles concédées de l'Etat	1 443 251 031,534	1 391 631 520,451
Moins : amortissements	-620 403 650,753	-583 158 149,590
	822 847 380,781	**808 473 370,861**
Immobilisations corporelles du Réseau	954 224 641,316	940 768 678,641
Moins : amortissements	-495 441 333,426	-459 603 050,170
	458 783 307,890	**481 165 628,471**
Total immobilisations corporelles	2 397 475 672,850	2 332 400 199,092
Moins : amortissements	-1 115 844 984,179	-1 042 761 199,760
	1 281 630 688,671	**1 289 638 999,332**
Immobilisations financières	6 359 201,941	5 920 136,073
Moins : provisions	-94 367,619	-92 399,177
	6 264 834,322	5 827 736,896
Total des actifs immobilisés	**1 288 311 345,052**	**1 296 500 899,809**
Autres actifs non courants	**189 962 714,299**	**135 345 984,616**
Total des actifs non courants	**1 478 274 059,351**	**1 431 846 884,425**
ACTIFS COURANTS		
Stocks :	63 904 579,950	64 875 357,859
Moins : provisions	-11 453 318,494	-9 764 306,083
	52 451 261,456	**55 111 051,776**
Clients et comptes rattachés :	93 898 141,982	79 644 353,563
Moins : provisions	-21 867 869,166	-17 104 671,779
	72 030 272,816	**62 539 681,784**
Autres actifs courants	276 419 437,847	290 818 410,188
Moins : provisions	-855 112,064	-809 506,545
	275 564 325,783	**290 008 903,643**
Placements et autres actifs financiers	2 626 386,973	1 480 047,777
Liquidités et équivalents de liquidités	2 854 539,768	11 130 932,755
Total des actifs courants	**405 526 786,796**	**420 270 617,735**
TOTAL DES ACTIFS	**1 883 800 846,147**	**1 852 117 502,160**

SNCFT
ETATS FINANCIERS 2017
(en DT)

BILAN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	DU 1 JANVEIR AU 31 DECEMBRE 2017	2016
CAPITAUX PROPRES		
Fonds de dotations	162 055 275,361	162 055 275,361
Résultats reportés	-496 144 471,429	-422 018 872,537
Réserves	8 055 282,910	8 055 282,910
Subventions d'investissements nettes	937 017 124,512	916 798 810,224
TOT. DES C.P. AV. RESULTAT	**610 983 211,354**	**664 890 495,958**
Résultat de l'exercice	**-81 281 746,547**	**-73 233 420,509**
TOT. DES C.P. AV. AFFECT. DU RES	**529 701 464,807**	**591 657 075,449**
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Provisions et écart de conversion	6 171 000,000	4 550 000,000
Emprunts	686 129 098,939	621 794 610,542
TOT. DES PASSIFS N. COURANTS	**692 300 098,939**	**626 344 610,542**
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	74 136 944,423	234 780 605,219
Autres passifs courants	482 420 899,322	306 983 843,305
Concours bancaires et autres passifs financiers	105 241 438,656	92 351 367,645
TOT. DES PASSIFS COURANTS	**661 799 282,401**	**634 115 816,169**
TOTAL DES PASSIFS	**1 354 099 381,340**	**1 260 460 426,711**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	**1 883 800 846,147**	**1 852 117 502,160**

SNCFT
ETATS FINANCIERS 2017
(en DT)

ETAT DE RESULTAT

DESIGNATIONS	DU 1 JANVEIR AU 31 DECEMBRE	
	2017	2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	127 604 963,118	125 571 362,600
Autres produits d'exploitation	22 756 537,827	21 998 128,491
Production immobilisée	12 431 732,281	15 117 892,990
Transport en service	341 975,438	456 219,317
Reprises sur amort. et provisions	984 371,323	2 636 545,610
Total des produits d'exploitation	**164 119 579,987**	**165 780 149,008**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation des stocks des encours	-152 110,651	422 311,491
Achats d'approvisionnements	-41 924 883,919	-49 044 219,089
Variation des stocks d'approvisionnements	-818 667,258	4 703 878,384
Achats d'approvisionnements consommés	-42 743 551,177	-44 340 340,705
Achats non stockés	-10 423 679,233	-10 477 625,629
Charges de personnel	-119 159 266,606	-117 888 464,537
Dotations aux amortissements et aux provisions	-89 987 117,644	-83 558 513,142
	54 740 764,055	52 062 789,960
Autres charges d'exploitation	-20 798 305,622	-19 809 867,707
Total des charges d'exploitation	**-228 523 266,878**	**-223 589 710,269**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-64 403 686,891**	**-57 809 561,261**
Charges financières	-17 842 766,587	-17 192 061,084
Gains nets provenant des placements	96 454,563	218 723,700
Autres gains ordinaires	1 522 852,111	3 097 367,590
Autres pertes ordinaires	-563 021,901	-1 458 842,050
RESULT. DES ACTIVITES ORDINAIRES AV. IMP.	**-81 190 168,705**	**-73 144 373,105**
Impôts sur les bénéfices	-91 577,842	-88 047,404
RESULT. DES ACTIVITES ORDINAIRES AP. IMP.	**-81 281 746,547**	**-73 232 420,509**
Elements extraordinaires (Gains/Pertes)	**0,000**	**-1 000,000**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**-81 281 746,547**	**-73 233 420,509**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**-81 281 746,547**	**-73 233 420,509**
Effets de modifications comptables	-892 178,383	-4 890 062,645
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	**-82 173 924,930**	**-78 123 483,154**

2019402259BCFA5